

BIDEKICK 4X4 1994
16 495\$
1 500\$
14 995\$
ACADIA SUZUKI
480, 1re Avenue, Charlevoix 623-9861
SUZUKI
C'est toujours bien!

LE SOLEIL

Les Industries Tolbec Inc.
REVÊTEMENT TOLE ÉMAILLÉE
TOLBEC
Tél.: (418) 872-3738
1780, route de l'Aéroport, Sainte-Foy
C.P. 70, L'Anclienne-Lorette G2E 3M2

SAMEDI 16 OCTOBRE 1993

QUÉBEC, 97^e ANNÉE, NO 285
128 PAGES, 7 CAHIERS + 2 TABLOIDS

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

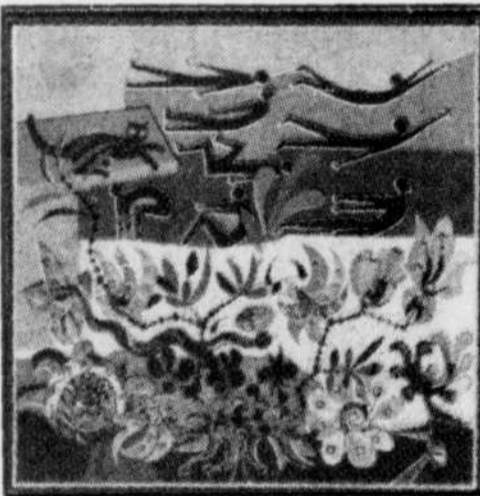
MONTREAL-OTTAWA 1.50 Plus TPS TVQ

1,35\$ Plus TPS TVQ

LE SOLEIL
MAXIMUM sports
Philippe au sommet de son art
LA ROCHE

Accusé de régler des comptes, Guy Lafleur invite les Nordiques à prendre leur pilule! A ne pas manquer également demain dans notre cahier-magazine Maximum Sports: la montée au sommet du skieur acrobatique Philippe La Roche et un portrait de Sherry Bassin, le nouvel adjoint du directeur général des Nordiques.

LES ARTS



Rétrospective Pellan au Musée du Québec

Voir Pellan, c'est se frotter à une incroyable leçon de liberté, tant au niveau de l'imagerie que de l'utilisation de la couleur. Au Musée jusqu'au 30 janvier. C-9

LE MONDE

Boris Eltsine annonce un référendum constitutionnel

Les Russes auront à se prononcer par référendum sur un projet de nouvelle Constitution, le 12 décembre, jour où ils doivent élire un nouveau Parlement. D-5

L'ÉDITORIAL

L'échec des faiseurs d'image

L'échec probable des conservateurs le 25 octobre ne sera pas seulement celui de Kim Campbell. Il touche aussi ceux qui ont misé sur l'image au lieu du contenu. A-18

L'INDEX

Annonces classées	E-10 à E-17, G-10 à G-13
Arts	C-1 à C-15
Bridge	G-13
Bonne chère	D-1 à D-4
Carrières	F-1 à F-5
Décès	G-13 à G-15
Dossier	A-17
Économie	B-1 à B-3, B-5 à B-8, B-10
Éditorial	A-18
Habitat	E-1 à E-9
Horoscope / Mot fleché	E-17
Le Monde	D-5 à D-7
Le monde des fonctionnaires	A-14
Michel David	A-18
Michel Vastel	A-4
Mot mystère	G-15
Où aller à Québec	C-15
Tourisme	G-1 à G-9
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Ennuagement ce matin, nuageux avec possibilité d'une averse très légère par la suite, maximum 11 et minimum 6.

Demain: Nuageux avec pluie passagère, maximum 8 et minimum 3. S-16

Haiti face à un quasi-blocus Washington devance l'ONU

WASHINGTON (AFP) — Pendant que les Nations unies ordonnaient hier de retirer la quasi-totalité de leur personnel civil d'Haiti, les États-Unis ont opté hier pour la manière forte vis-à-vis des dirigeants militaires haïtiens, en dépeçant six bâtiments de guerre pour faire appliquer à partir de lundi un quasi-blocus de l'île et en envisageant pour la première fois l'intervention de soldats américains.

Lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche, le président Bill Clinton a annoncé, outre l'envoi de ces six bâtiments, qu'une compagnie d'infanterie, stationnée sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba, était prête à intervenir à tout instant, « afin d'assurer la sécurité des Américains à Haiti ».

Le durcissement américain fait suite à l'assassinat, jeudi à Port-au-Prince, du ministre de la Justice Guy Malary par un commando soupçonné d'être à la solde de l'armée et de la police haïtienne qui ont renversé le président constitutionnel, Jean-Bertrand Aristide, le 30 septembre 1991, et s'opposent depuis à son retour.

La volonté des militaires de demeurer au pouvoir a été confirmée hier par la décision du général Raoul Cédras, chef de l'armée haïtienne, de ne pas démissionner, même si le 3 juillet dernier il s'était engagé par écrit à le faire.

Les six bâtiments de guerre, qui devaient être en position au plus tard aujourd'hui, auront pour mission d'intercepter les cargos se dirigeant vers Haiti pour vérifier leur cargaison. Même si le président Clinton a parlé de six destroyers, le Pentagone a précisé que trois croiseurs, deux frégates et un destroyer seront utilisés.

Évacuation de l'ONU

Craignant pour la sécurité de son personnel civil, les Nations unies ont commencé hier soir à évacuer en République dominicaine voisine la quasi-totalité de ses observateurs.

Des 350 membres de l'ONU en Haiti (dont une trentaine de Canadiens), il ne restera qu'entre 25 à 30 personnes à Port-au-Prince auprès de Dante Caputo, représentant spécial de l'ONU en Haiti. La sécurité autour de ce dernier a par ailleurs été renforcée en raison de menaces de mort.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé d'attendre à ce matin avant de se prononcer sur un projet de résolution présenté par les États-Unis qui autorise « le recours à la force militaire » contre tout navire tentant de se rendre à Haiti et de violer l'embargo sur les armes et le pétrole qui doit entrer en vigueur lundi soir.

Le gouvernement de transition du premier ministre Robert Malval a accusé hier les militaires d'être responsables de l'assassinat la veille du ministre Malary.

Hier, les rues de Port-au-Prince sont restées vides. De nombreux parents n'ont pas envoyé leurs enfants à l'école et des magasins sont restés fermés.

Deux groupes paramilitaires impliqués dans les actes de violence de ces dernières semaines ont réclamé le départ immédiat de tous les étrangers blancs.

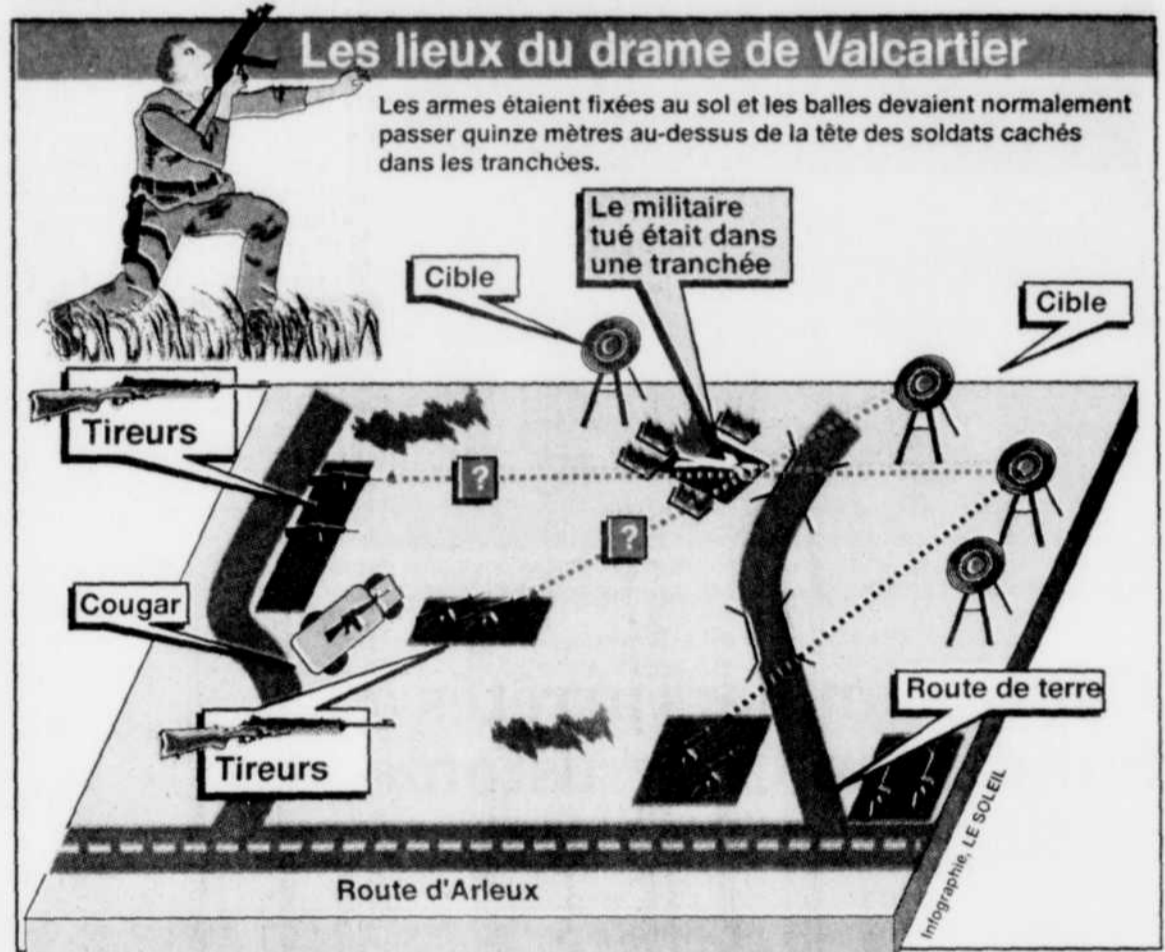
« Pour éviter les troubles sociaux, nous devons expulser les étrangers blancs. Ils sont dangereux pour nous », a déclaré sur les ondes d'une station de radio Robert Abellard qui a affirmé parler au nom d'un Comité de résistance pour la défense de la souveraineté nationale.

Un autre groupe a proféré des menaces contre les Blancs

sur les ondes de Radio-Métropole. « Les étrangers blancs sont les alliés des terroristes La-

valas. Nous sommes contre les Blancs et nous sommes prêts à nous battre contre eux », a dé-

claré un de ses représentants. Les « Lavalas » sont les partisans du président Aristide.



Mystère le plus complet sur la mort du militaire

VALCARTIER — Le mystère le plus complet entoure les circonstances qui ont conduit à la mort d'un soldat de la base de Valcartier, en fin de soirée, jeudi, au cours d'un exercice de tir réel. Le caporal-chef Martin Bureau, 27 ans, de Val-Bélair, a été atteint d'une balle à la gorge alors qu'il se trouvait dans une tranchée.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL



Mme Campbell a dit ne pas avoir vu l'annonce avant sa diffusion.

sejour de la dirigeante conservatrice au Québec, celle-ci étant forcée de reconnaître l'erreur des siens, même si plusieurs de ses acolytes avaient tenté d'en minimiser la portée en faisant valoir que tous n'interprétaient pas cette publicité comme une attaque offensante à l'endroit de M. Chrétien. « C'est le même genre de photo qui a été utilisée à la une du magazine Maclean's », expliquait l'ancien ministre Marcel Danis, reconnaissant toutefois que certaines personnes puissent réagir négativement.

Lors de son passage devant la Chambre de commerce du Québec métropolitain, la première ministre avait exhorté les Québécois à rester fidèles à un parti qui les a toujours écoutés, citant notamment les dossiers de Meech et du libre-échange. « Nous n'avons jamais trahi cette confiance que vous avez mise en nous. Je vous demande de refaire cette solidarité », a-t-elle conclu, insistant sur le fait qu'un vote pour le Bloc québécois produirait un gouvernement libéral dirigé par Jean Chrétien, ce dont les Québécois ne veulent pas.

En conférence de presse, puis, au cours d'une tournée des lieux avec les journalistes, les dirigeants de la base militaire ont indiqué que les mesures de sécurité les plus strictes avaient entouré l'exercice baptisé « Maître protecteur 9303 », point culminant de l'entraînement préparatoire du 12^e Régiment blindé du Canada avant son déploiement en Bosnie-Herzégovine, au début du mois prochain.

La tragédie s'est produite vers 22 h, au moment où la victime participait avec son bataillon à un exercice communément appelé « aguerrissement au tir réel ». À l'abri dans des tranchées, les soldats, répartis en trois groupes de 180 personnes, devaient se familiariser avec les tirs d'armes de différents calibres. L'accident est survenu en présence du deuxième groupe de participants.

« Cet entraînement est essentiel car il permet aux militaires confrontés au tir hostile de déterminer s'il est la cible et d'avoir la réaction appropriée », a expliqué le brigadier-général Alain Forand, ajoutant à l'appui que plus de 250 « incidents de tir » sont rapportés quotidiennement en Bosnie par les forces de protection des Nations unies.

Les soldats engagés dans l'exercice se trouvaient au milieu du champ de pratique, entre quatre cibles et quatre pas de tir. Seulement deux armes



Un entraînement essentiel pour ceux qui vont en Bosnie, estime le brigadier-général Alain Forand.



La balle qui a touché le caporal-chef Martin Bureau proviendrait d'une arme de petit calibre.

étaient ajustées pour tirer au-dessus de leurs têtes, à une quinzaine de mètres de haut. Les armes étaient solidement ancrées au sol et ajustées sur une ligne fixe. Les règles de sécurité précisent qu'aucune balle ne devait percuter le sol entre le pas de tir et l'emplacement des troupes. Les séquences de tirs étaient contrôlées par une seule personne, utilisant la radio à intervalle de 10 à 15 secondes.

Le balle qui a touché le caporal-chef Bureau proviendrait d'une arme de petit calibre, probablement du 5,56 mm. Personne n'a voulu s'aventurer trop loin sur l'hypothèse aux chances infinitésimales que deux projectiles aient pu se frapper durant un tir croisé, ou, celle, plus probable, d'une balle défectueuse qui aurait tombé avant d'atteindre sa cible.

« On ne pouvait faire plus que ce qui a été fait en termes de sécurité », soutient le lieutenant Jean-Claude Morel, mystifié comme la plupart de ses collègues sur la cause de l'accident.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête, en marge de celle de la police militaire de Valcartier. L'exercice « Maître protecteur » se poursuivra normalement malgré l'accident, mais les exercices de tir réel seront suspendus jusqu'à ce que les enquêteurs remettent leur rapport.

Des experts en balistique étudieront attentivement les armes dans les prochains jours et tenteront de recréer le scénario le plus probable en se servant de lasers.

Autre texte et photo en page A-3

Des messages télévisés sont retirés Kim Campbell s'excuse auprès de Jean Chrétien

QUÉBEC — La première ministre Kim Campbell a demandé hier qu'on retire des messages télévisés exploitant le visage déformé de Jean Chrétien, offrant de plus ses excuses au chef libéral.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« Je m'excuse auprès de M. Chrétien et de tous ceux qui les auraient jugés offensants », a dit hier Mme Campbell à propos de la toute dernière publicité conservatrice diffusée depuis jeudi soir sur les réseaux anglais de télévision.

Le message utilise une séquence de plusieurs photos de M. Chrétien, certaines mettant particulièrement en évidence sa bouche, qu'une paralysie congénitale a laissé tordue à sa naissance, le privant également de l'usage de l'ouïe de ce même côté. Une voix féminine demande si c'est bien là un premier ministre, ajoutant: « Je serais très gêné d'avoir Jean Chrétien comme premier ministre ». Et le message se conclut sur l'invitation: Pensez-y deux fois.

Mme Campbell a expliqué

ne pas avoir vu cette annonce avant sa diffusion. « Je crois que le ton est incompatible avec le message que j'essaie de faire passer. » Cette approche fait oublier aux Canadiens la vraie question, à savoir si le chef libéral a vraiment la compétence requise pour diriger le pays, a-t-elle expliqué.

Certains de ses députés, notamment Suzanne Duplessis de Louis-Hébert, se sont dissociés hier de cette publicité préparée par leur parti.

Jean Chrétien, de son côté, n'a pas tardé à réagir de la Nouvelle-Écosse où il était hier en tournée, rapporte la Presse canadienne. « Il faut vraiment être désespéré pour faire ça. J'ai vécu avec ces défauts depuis ma jeunesse. C'est mon créateur qui me les a donnés et je les ai acceptés », a-t-il dit avec des tremolos dans la voix.

L'affaire a gâché le début du

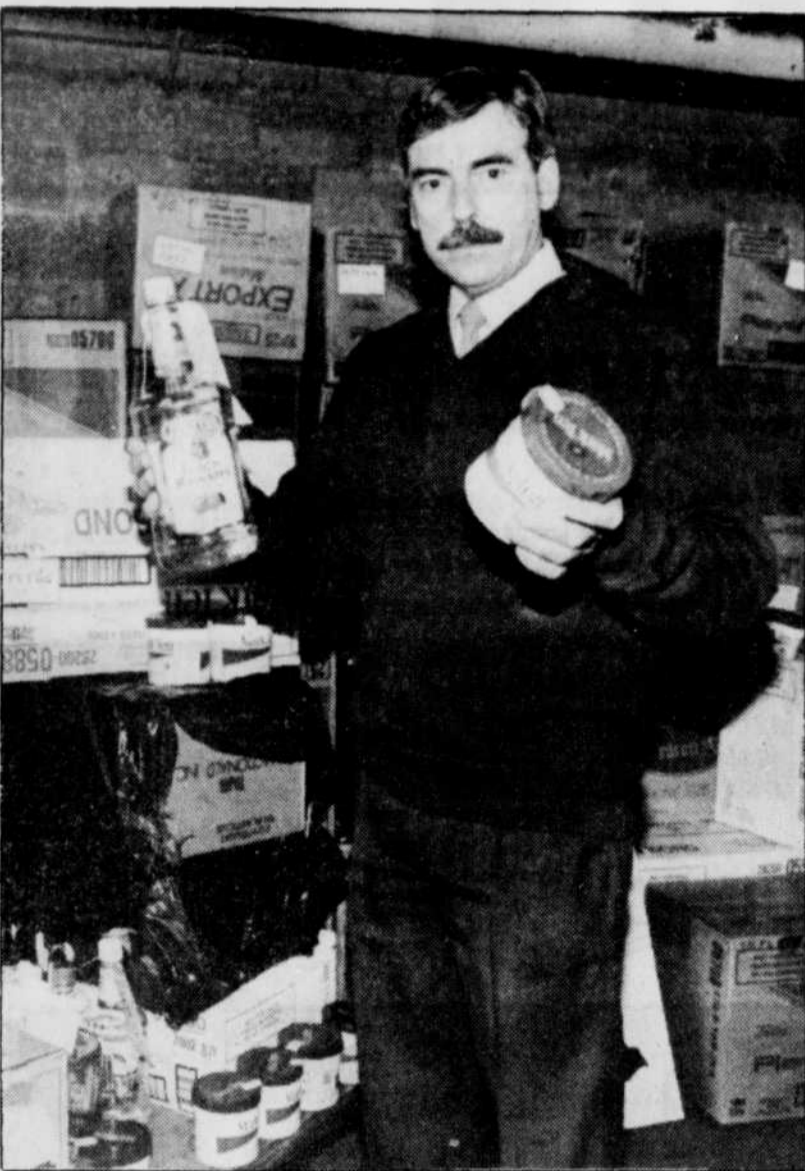
ÉLECTIONS '93

Claude Ryan appuie Jean Chrétien

Madame est dans le siège numéro 3

pages A-4 et A-8

FAITS DIVERS



L'agent Camil Gagnon, de la SQ, a exhibé hier à la presse une partie des cigarettes et bouteilles d'alcool saisies jeudi, dans une grange de Saint-Jean-Chrysostome.

Contrebandiers arrêtés à Saint-Jean-Chrysostome

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — Quatre trafiquants de cigarettes et de boissons de contrebande, qui transportaient leur butin dans le véhicule d'une citoyenne de la réserve de Kahnawake, ont été arrêtés jeudi par la Sûreté du Québec, dans une résidence de Saint-Jean-Chrysostome. La marchandise saisie, évaluée à 62 000 \$, a été retrouvée dans une grange louée.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

L'opération de l'Escouade du crime organisé s'est déroulée sur l'heure du midi, au 1978, rue Saint-Louis. La grange, dont le propriétaire ignorait tout du trafic clandestin qui s'y déroulait, renfermait 695 boîtes de tabac, 2039 cartouches de cigarettes et 246 bouteilles de boisson.

Une deuxième perquisition, au domicile d'un suspect, rue de la Fraternité, à Beauport, a permis de mettre la main sur sept bouteilles de contrebande et 13 cartouches de cigarettes.

Quatre personnes, dont deux de Beauport et une autre de Breakeyville, sont reliées à cette affaire. À l'instar d'un comparse mont-

réalais, chargé de transporter la marchandise depuis la réserve de Kahnawake, château-fort de ce commerce florissant, ces suspects devront répondre à des accusations en vertu de la Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques. Les cigarettes seront remises à la Gendarmerie royale du Canada qui déposera des accusations selon les lois sur les douanes et accises.

Des accusations pourraient également être portées contre un cinquième individu qui a loué la grange à un fermier de Saint-Jean-Chrysostome. La SQ a tenu toutefois à préciser que celui-ci n'était aucunement impliqué dans cette contrebande.

Le montant de la saisie totale n'inclut pas la somme d'argent liquide retrouvée sur les suspects.

En Bref

■ Accusations supplémentaires

VAL-BÉLAIR — Le père de famille de Val-Bélaire accusé d'avoir lancé des couteaux à deux de ses enfants a également été cité à procès, hier, pour deux chefs d'accusation d'agression sexuelle et trois de menaces de mort à l'endroit de son épouse. Le juge Pierre Verdon de la cour du Québec, chambre criminelle, a fixé aux 29 et 30 novembre le procès de Jean-Claude Savard. L'épouse de l'accusé a témoigné hier que le 19 octobre 1985, son mari l'avait forcée à faire l'amour, en la poussant en bas du lit et en lui déchirant sa jaquette. Elle a également rapporté qu'il l'avait forcée à des actes de félation et lui avait dit qu'il avait une .22 dans le garde-robe si elle parlait.

■ Arial reste en-dedans

VAL-BÉLAIR — Marc-André Arial, cet agent de sécurité de Val-Bélaire, âgé de 36 ans et accusé de tentative de meurtre sur son épouse, a été jugé, hier, apte à subir son procès, au terme d'un examen médical de trois jours. Il n'a pas été relâché, mais reviendra en cour lundi pour assister à son enquête sur remise en liberté. Les événements reprochés à Arial seraient survenus samedi dernier, à la résidence familiale. Une discussion se serait engagée au retour de l'épouse du travail sur les aventures extra-conjugales de l'accusé. Ne prisant guère l'intention de sa conjointe de divorcer, il aurait alors pris sa matraque et lui aurait asséné des coups à l'arrière de la tête, dans le cou et dans le dos.

■ Sursis pour Malenfant

QUÉBEC — Ce n'est que le 10 décembre que l'on saura si l'homme d'affaires Raymond Malenfant et son fils Alain seront cités à procès dans le dossier de la prétendue fraude du centre de ski de New Richmond. Le juge Pierre Verdon de la cour du Québec, chambre criminelle, a expliqué hier, qu'il ne pouvait rendre sa décision, les notes sténographiques de l'enquête préliminaire et de l'examen volontaire lui étant parvenues tardivement. Raymond et Alain Malenfant sont accusés d'avoir fraudé la Société de développement industriel du Québec d'une somme de 200 000 \$.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 15-10-93

0-0-5

1-0-6-9

INTER-PLUS

545561 gagne 250 000 \$
45561 gagnent 2500 \$
5561 gagnent 250 \$
561 gagnent 25 \$
61 gagnent 10 \$

MINI-LOTO

400247 gagnent 50 000 \$

00247 gagnent 5000 \$

0247 gagnent 250 \$

247 gagnent 25 \$

47 gagnent 5 \$

40024 gagnent 1000 \$

4002 gagnent 100 \$

400 gagnent 10 \$

À la suite d'avances homosexuelles

Robert Giroux aurait frappé Dubois au visage jusqu'à ce que mort s'en suive

QUÉBEC — Dans la nuit du 15 au 16 octobre 1992, Robert Giroux, de Québec, aurait assassiné le fonctionnaire Jean-Guy Dubois de Charlesbourg, en lui assénant des coups de marteau au visage jusqu'à ce que mort s'en suive.

par FRANÇOIS POULIOT
LE SOLEIL

C'est à tout le moins ce qu'a soutenu hier la Couronne dans son exposé de la cause aux 11 jurés (exceptionnellement on a permis à un candidat retenu de se retirer pour raison d'emploi) qui devront déterminer de la culpabilité ou non de l'individu de 29 ans.

Le procès de Giroux s'est ouvert mardi, sous la présidence du juge Jean Bienvenu. Le voir-dire, qui a suivi, a pris fin hier matin. Les six femmes et cinq hommes, juges des faits de l'affaire, ont aussi pu prendre place dans leur boîte.

Le procureur du ministère public, Me Sabin Ouellet, a brièvement résumé au jury les faits qu'il entendait mettre en preuve, quelques minutes avant d'appeler à la barre son premier témoin à

charge, conformément à la tradition britannique.

Selon Me Ouellet, le 15 octobre 1992, jour de sa disparition, Jean-Guy Dubois circulait en automobile dans la côte d'Abraham. Non loin de l'édifice du SOLEIL, il a stationné son véhicule et offert « un lift » à Robert Giroux, qu'il ne connaissait pas. Dubois a alors fait à son passage une proposition à caractère homosexuel.

Le véhicule s'est ensuite arrêté dans un stationnement situé non loin du palais de justice et de l'édifice de la compagnie Secur, où, prétend la Couronne, Robert Giroux a sorti une bouteille de son marteau et frappé sévèrement le fonctionnaire de 43 ans.

« À ce moment, Giroux a déplacé le corps de Dubois sur le siège du passager et il a conduit le véhicule, dans la réserve des Lau-

rentides. Il a emprunté un chemin forestier sur une distance d'un kilomètre. Il a jeté le corps dans les hautes herbes et l'a frappé avec le pied. Puis, il est revenu au véhicule, a trouvé un marteau, est retourné vers Dubois et l'a frappé au visage jusqu'à la mort », a soutenu l'avocat de la poursuite.

Me Ouellet entend prouver que Giroux est revenu chez sa mère immédiatement après le crime. Il a en outre raconté une partie des événements à sa soeur et à son mari dès les petites heures du 16 octobre. Il en a également fait narration, plus tard, à son meilleur ami.

Toujours selon la poursuite, il est ensuite revenu vers Val-Bélaire, à bord du véhicule de la victime, s'est approvisionné en essence, puis s'est rendu, en compagnie de son beau-frère, dans une carrière de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier où il a incendié l'automobile pour la faire disparaître.

Les jurés ont également été informés que l'accusé avait livré à la police une déclaration écrite de

huit pages dans laquelle « il explique comment il a tué Dubois avec un marteau dans le Parc ».

La preuve

Avec le consentement de l'avocate en défense, Me Suzie-Guy-Laine Gagnon, la Couronne a ouvert sa preuve en produisant l'attestation de décès de Jean-Guy Dubois.

Le premier témoin appelé à la barre, le technicien en scènes de crime de la SQ, Yvan Rhéaume, est pour sa part venu dire que le corps de la victime a été retrouvé le 5 novembre 1992, à quelques pieds d'un chemin forestier perpendiculaire à la route 175, non loin du kilomètre 84. Il a déposé en preuve une vingtaine de photographies illustrant, tantôt la victime elle-même (bras croisés et poings fermés), tantôt la distribution de certains de ses effets personnels retrouvés à proximité (un soulier, une veste, une paire de lunettes).

Le procès doit reprendre lundi avec la suite de la preuve de la Couronne. Il devrait durer encore trois semaines.

L E T R E N T E E T U N

Voyez au 31, la collection Calvin Klein...
Voyez le jeu astucieux des superpositions multiples, la richesse des fibres naturelles, l'originalité des textures...
Voyez les costumes trois boutons... Voyez la collection complète Calvin Klein à notre boutique exclusive Place Ste-Foy

Calvin Klein
pour
la maison

simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

Saisie de 33 caisses de cigarettes chez Elizabeth Vincent

Huron surpris par un voleur et par... la SQ

Un autochtone du Village-des-Hurons, François Vincent, le mari d'Elizabeth Vincent dite « la Huronne », a été accueilli hier dans sa propre maison par un bandit armé, et la police, appelée à la rescousse, a trouvé 33 caisses de cigarettes de contrebande estimées à plus de 30 000 \$!

par MARCO FORTIER
LE SOLEIL

Cette histoire peu ordinaire survient au lendemain du refus par la Cour suprême d'entendre en appel la cause d'Elizabeth Vincent, qui mène une croisade pour se faire reconnaître le droit de traverser son tabac à la frontière sans payer de frais de douanes. Dure semaine pour le couple Vincent.

Ainsi donc, vers 14 h 10 hier, François Vincent rentre chez lui au 550, rue Thomas-Martin, au Village-des-Hurons. (En fait, la résidence appartient à son épouse, qui est à l'extérieur de la région ces jours-ci.) En ouvrant la porte, surprise : il arrive face à face avec un homme armé, sur le palier de l'escalier.

Les deux hommes n'ont pas perdu une seconde. Ils ont fui immédiatement par la même porte, celle d'en avant. François Vincent est parti en courant et l'homme armé a filé dans une fourgonnette Transport grise, sans avoir tiré un seul coup de fusil.

Le véhicule a été retrouvé quel-

ques minutes plus tard un peu plus loin, en face du 20, rue du Nord, à Loretteville. Le fuyard est toujours au large.

« Je me suis sauvé à toutes jambes », a raconté François Vincent, encore nerveux deux heures après l'événement. La voix était saccadée. Une quinzaine d'agents de la Sûreté du Québec et de la police huronne ont envahi la paisible rue Thomas-Martin, ainsi que des journalistes de tous les médias de Québec et une foule de curieux.

Selon la SQ, François Vincent a appelé lui-même la police du Village-des-Hurons. L'homme croyait qu'un deuxième bandit se cachait dans sa maison. La police autochtone a donc fait appel à la SQ, qui a fait d'une pierre deux coups en découvrant les 33 caisses de cigarettes. Et personne dans la maison !

Des indices laissent croire que le visiteur armé cherchait de l'argent. Quelques pièces du bungalow étaient « sens dessus dessous », selon l'agent Camille Gagnon, de la SQ. Le présumé vo-

leur avait forcé une porte pour entrer.

Le couple Vincent, qui fait quasi ouvertement le trafic de cigarettes, a-t-il reçu des menaces récemment ?

« Je ne peux pas dire. Pas de commentaire », répond M. Vincent. Ce dernier affirme ne pas connaître l'homme qu'il a surpris dans sa demeure.

François Vincent dit avoir fait face à une arme une seule autre fois dans sa vie. Il avait 18 ans. Il était caissier dans une banque sur la 1re Avenue à Québec. Il avait été victime d'un hold-up. M. Vincent avait alors eu le même réflexe : « sortir en courant ! » dit-il.

Le dossier de la saisie de cigarettes a été référé à la GRC, qui portera vraisemblablement une accusation contre Elizabeth Vincent, propriétaire de la maison et donc responsable du stock. Une accusation de plus : au printemps dernier, la femme disait faire face à quatre accusations au criminel et autant au civil, toutes reliées au trafic de tabac.

La GRC a saisi pour plus de 300 000 \$ de cigarettes chez la dame ou à son commerce depuis 1988. Et Revenu Québec lui réclame 1,3 million \$ en taxes impayées.



En entrant chez lui, François Vincent (en mortaise) arrive face à face avec un bandit armé. La police, appelée à la rescousse, a saisi par hasard une trentaine de caisses de cigarettes de contrebande dans la maison du Village-des-Hurons.

Sur ordre de la Commission des libertés conditionnelles Condamnée pour le rapt de sa fille, Jocelyne Champagne sort de prison

BAIE-COMEAU — Alors qu'elle devait demeurer incarcérée jusqu'au 14 janvier 1994, Jocelyne Champagne, reconnue coupable de l'enlèvement de sa fille, vient d'être remise en liberté pour une période de trois mois par la Commission québécoise des libérations conditionnelles. La police ignore où se trouve actuellement Mme Champagne, qui devra revenir au centre de détention, le 26 décembre.

Même l'avocate de Mme Champagne, Me Sylvie Shirm, n'a pas été mise au courant de la décision prise par la Commission des libérations conditionnelles.

Le responsable des communications du bureau du sous-ministre de la Sécurité publique, M. Christain Therrien, n'a pas voulu commenter l'affaire.

Les mandats de recherche et d'arrestation émis par la Direction de la protection de la jeunesse et la sûreté municipale de Baie-Comeau contre l'enfant et sa grand-mère maternelle sont toujours en vigueur. Menées depuis bientôt deux ans sans résultat, « les recherches se poursuivent », à la grandeur du pays, ont indiqué, hier, la SQ et la sûreté municipale.

Depuis 16 jours, Jocelyne Champagne, sa fille Caroline (maintenant âgée de six ans), et la grand-mère, Mme Jeannette Brochu-Champagne, jouissent d'une pleine liberté. Des policiers et des procureurs rencontrés hier se sont demandés si Mme Champagne ne profitera pas de cette absence de trois mois pour ne plus jamais revenir au Centre de détention de Baie-Comeau.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

Mme Champagne a été condamnée, en décembre 1992, à deux ans de prison pour l'enlèvement de sa fille et, le 27 mai, elle était de nouveau condamnée à la prison jusqu'au 14 janvier 1994, pour un cinquième outrage au tribunal. La sentence du juge Goodwin devait être ferme et consécutive. Selon des sources policières, la décision de la Commission québécoise des libérations conditionnelles constitue dans ce cas-ci un précédent.

LE SOLEIL a appris que Mme Champagne avait présenté à la cour supérieure du Québec une demande afin d'obtenir sa liberté ou des privilèges en cours de sentence (habeas corpus). Le juge François Tremblay aurait donné le droit à Mme Champagne d'être entendue par la Commission des

libérations conditionnelles. En plus de voir sa requête accordée, Mme Jocelyne Champagne a aussi pu recouvrer la liberté, sans autre condition que celle de revenir le 26 décembre.

Mme Champagne doit toujours remettre son enfant à son ex-mari, André Caron, qui en a la garde légale. La Commission des libérations se fait très discrète sur cette affaire. Le secrétaire de la Commission, M. Reynold St-Amand, a refusé de fournir des explications sur cette décision, et de publier la décision.

« C'est indigne », clament des sources policières. Premier concerné, le père de l'enfant, André Caron, déclare qu'il trouve cette décision inconcevable. « Je suis le principal intéressé dans cette histoire et je n'ai été informé de rien », a-t-il lancé ajoutant qu'il est sans nouvelle de sa fille depuis maintenant trois ans.

LE SOLEIL

Les points de mire: Québec et Ste-Foy

QUÉBEC — La saison est effervescente au niveau politique dans la région de Québec. En plus des élections fédérales, les élections municipales suscitent un intérêt particulier car les deux plus importantes villes de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), Québec et Sainte-Foy, iront en élections le 7 novembre, tout comme plusieurs municipalités de l'Est de la province.

tion Sainte-Foy et mairesse, Mme Andrée P. Boucher sollicite un troisième mandat. Huit conseillers reviennent avec elle et quatre nouveaux. Ce parti compte deux femmes. Mme Rosanne Montminy du parti Présent Sainte-Foy fait la lutte à Mme Boucher.

LE SOLEIL

La grande nouveauté par rapport à 1989, tant à Québec qu'à Sainte-Foy, est la venue dans la mêlée de plusieurs candidats indépendants à des postes de conseillers, et la réduction du nombre de districts, de 21 à 20 à Québec, puis de 14 à 12 à Sainte-Foy.

conseillers qui reviennent sur les rangs.

Le Progrès civique (PC) avait fait élire cinq conseillers en 1989. Deux seulement reviennent. Il s'agit du chef de l'opposition Jacques Jobin et du conseiller Gérard Poirier.

Et des candidats indépendants se présentent dans six districts, soit le Vieux-Québec, Saint-Jean-Baptiste, Limoilou, Saint-Sauveur, Neufchâtel et Saint-Roch.

Sainte-Foy
À Sainte-Foy, la cheffe d'Ac-

On compte trois candidats indépendants dans cette ville.

Dans la région de Québec les élections seront surtout à surveiller à Loretteville où le maire Denis Giguère et son équipe feront la lutte à des indépendants. Deux candidats veulent détrôner M. Giguère, soit MM. Robert Martel et Jean-Jacques Rousseau.

Voir détails sur les élections dans les pages F-5 à F-8



Le brigadier-général Alain Forand, flanqué à sa gauche du lieutenant-colonel David Moore, du capitaine Daniel Shink, médecin, et du caporal-chef Serge Côté, adjoint médical, explique les circonstances de l'accident.

Soldat tué à Valcartier L'hélicoptère sur place n'a pu être utilisé pour le blessé

VALCARTIER — Malgré la disponibilité d'un hélicoptère sur le champ de tir, mais jugé trop petit pour transporter un brancard, c'est par ambulance que le caporal-chef Martin Bureau a été évacué jusqu'à l'hôpital de la base de Valcartier, après avoir été atteint d'une balle, jeudi soir.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Il a fallu 20 minutes aux ambulanciers pour transporter la victime jusqu'à l'hôpital. Le caporal-chef Bureau devait rendre l'âme à 23 h 10.

Selon les informations divulguées hier, l'évacuation par la voie des airs était impossible, puisque l'hélicoptère de type Kiowa, surtout utilisé pour des missions de reconnaissance, ne disposait pas d'un habitacle assez grand pour accueillir le blessé et un ambulancier.

Selon le médecin qui a reçu la victime à l'hôpital, le capitaine Daniel Shink, le projectile a pénétré par le larynx pour sortir ensuite près de l'omoplate, au niveau de la quatrième vertèbre cervicale. L'artère carotide aurait été sectionnée sous l'impact.

« À notre arrivée dans la tranchée, le pouls du blessé était faible et lent. Nous avons appliqué un pansement compressif sur la blessure. Il est ensuite tombé en

arrêt cardiaque et avons dû procéder à des manœuvres de réanimation », a expliqué le caporal-chef Serge Côté, adjoint médical.

La victime avait la tête et les épaules sorties de la tranchée lorsque la balle l'a touchée. Comme tous les membres de son bataillon, le caporal-chef Bureau avait revêtu son casque d'acier et son gilet pare-éclats, en plus de recevoir les consignes d'usage.

Le frère de la victime se trouvait sur le champ de tir et a appris en même temps que les autres militaires la mort de son frère, qui comptait huit années d'expérience au sein des forces armées.

Le haut-commandement de la base de Valcartier a indiqué que des funérailles militaires auront lieu lundi, à 14 h, à la chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc de la base de Valcartier. L'épouse de la victime et sa famille sont ori-

ginaires de Québec. Le couple n'avait pas d'enfants.

La direction de la base a interdit toute entrevue avec les militaires présents sur le champ de tir jeudi soir. Plusieurs ont été durement affectés par l'accident, mais, comme l'a indiqué le brigadier-général Forand, « il s'agit de risques associés à la fonction de soldat ».

Les membres du 12e Régiment blindé poursuivront leur entraînement jusqu'à leur départ pour la Bosnie-Herzégovine, le 26 octobre. À compter du 6 novembre, ils prendront le relève de leurs collègues du 2e Bataillon du Royal 22e Régiment, en poste là-bas depuis environ six mois. Leur mission consistera à apporter de l'aide humanitaire en escortant les convois des Nations unies.

Autres tragédies

Le dernier accident mortel à survenir durant un exercice à la base de Valcartier remontait au 12 juin 1989. Un soldat de 23 ans de Brossard avait alors péri écrasé sous un char Cougar. Auparavant, le 10 mai 1977, l'explosion d'un vieil obus avait tué deux jeunes soldats, en plus d'en blesser deux autres grièvement.

GEO METRO 3 PORTES 1993
● Moteur 3 cylindres de 1 litre
● Boîte manuelle 5 vitesses
● Essuie-glace à balayage intermittent
● Siège arrière rabattable
● Glaces teintées Soft-Ray

6993\$

PRIX DE DÉTAIL SUGGÈRE PAR LE FABRICANT: 7995\$

PAYEZ Moins...
UN POINT, C'EST TOUT!

GEO METRO BERLINE 4 PORTES 1993
● Moteur 4 cylindres de 1,3 litre
● Boîte manuelle 5 vitesses
● Suspension indépendante aux 4 roues
● Essuie-glace à balayage intermittent

8493\$

PRIX DE DÉTAIL SUGGÈRE PAR LE FABRICANT: 9495\$

Taxes et transport en sus. Tous les rabais taxables GM inclus. Offre d'une durée limitée.

FOURNIER
● CHEVROLET ● GEO ● OLDSMOBILE

Autoroute de la Capitale et boul. Pierre-Bertrand **687-5170**

Nous ne sommes qu'à quelques centimètres du début de la saison de ski.

PRÉ-VENTE DE BILLETS DE SAISON 1993-1994

ABONNEZ-VOUS AVANT LE 8 NOVEMBRE 1993 ET PROFITEZ DE LA CHUTE DES PRIX.

ABONNEMENT DE SAISON (Taxes en sus)	AVANT LE 8 novembre 1993	À PARTIR DU 8 novembre 1993
PLAN INDIVIDUEL		
24 ans et plus	405 \$	432 \$
16 à 23 ans	315 \$	342 \$
7 à 15 ans ou 60 ans et plus	225 \$	252 \$
Tous les soirs à partir de 15 h 00 ⁽¹⁾	202 \$	216 \$
PLAN FAMILIAL		
1 ^{er} billet	405 \$	432 \$
2 ^e billet	360 \$	386 \$
3 ^e billet	162 \$	176 \$
4 ^e billet	126 \$	135 \$
5 ^e billet	90 \$	95 \$
Autres ou 6 ans et moins	Gratuit	Gratuit

(1) Billet de saison de ski valide le jour quand il n'y a pas de ski de soirée.

MODE DE PAIEMENT

• Paiement mensuel avec dernier versement le 1^{er} mars 1994.

OU

• Paiement comptant avec escompte de 5%.

PASSEZ NOUS VOIR!

Les samedis et dimanches de 10 h à 16 h.

Téléphonez: 418-849-1851
Télécopiez: 418-849-1995
Envoyez-nous!

L'ULTIME BAZAR Du 8 octobre au 7 novembre 1993
LE RELAIS ALPIN de 10 h à 16 h.
RENSEIGNEMENTS (418) 849-3073

LE RELAIS
CENTRE DE SKI
1084, boul. du Lac, C.P. 280
Lac Beauport (Québec) G0A 2C0

ÉLECTIONS '93

Ryan appuie Chrétien

LACHUTE (PC) — Oubliant les vieilles rancunes, le ministre québécois de la Sécurité publique, Claude Ryan, a donné son appui au chef libéral Jean Chrétien, soutenant que son parti est le plus apte à former un gouvernement stable nécessaire pour préserver l'unité du pays.

« Le Parti libéral du Canada, en raison d'appuis diversifiés dont il jouit à travers tout le pays, me paraît le plus apte dans les circonstances actuelles à former le gouvernement largement représentatif et stable dont le Canada a besoin pour préserver et renforcer son unité », a déclaré M. Ryan, au grand plaisir de M. Chrétien assis à ses côtés.

Les deux hommes sont reconus pour leurs différends au cours de la campagne référendaire de 1980 et les événements qui ont conduit au rapatriement de la Constitution en 1982. Pour la première fois depuis cette époque, M. Ryan a commenté l'épisode.

« Il y a eu toutes sortes d'histoires au sujet de chicanes qui auraient existé entre nous pendant la campagne référendaire de 1980. Il n'y a pas eu de chicanes entre nous pendant cette campagne », a-t-il affirmé.

Il admet que les deux hommes ont eu des différends sur des points particuliers, le plus important concernant le rapatriement de la Constitution sans l'approbation du Québec. Mais hier, M. Ryan a dit qu'il était temps de tourner la page.

À son avis, il faut reconnaître que le rapatriement de la Constitution et l'adoption d'une charte canadienne des droits et libertés sont des « actifs majeurs ».

M. Ryan a indiqué que le contexte économique et la montée des régionalismes exigeaient qu'il brise ses habitudes et prenne position dans cette élection fédérale. Après Lise Bacon et Marc-Yvan Côté, il est le deuxième ministre québécois à se ranger derrière les libéraux.

Un cocktail à 3000 \$ annulé

Par ailleurs, M. Chrétien a annoncé hier qu'il annulait une soirée qui devait réunir, lundi au Club Mont-Royal, trois gros canons de l'équipe libérale (Marcel Massé, Roy MacLaren et Paul Martin) et des gens d'affaires de Montréal. La lettre d'invitation envoyée par le président du conseil du parti suggérait aux invités de faire une contribution de 3000 \$ pour aider le parti à payer ses dépenses de campagne.

M. Chrétien a été échaudé par la publicité qui a entouré une réception privée à Westmount la semaine dernière. Et cette semaine, lors de son passage dans Saint-Maurice, un auditeur d'une tribune téléphonique a interrogé M. Chrétien sur une autre rencontre du genre tenue en septembre à Grand-Mère.

Madame est dans le siège numéro 3

Hier après-midi, la première ministre du Canada était exceptionnellement assise dans « le siège numéro 3 », celui qui est derrière le chauffeur, pour le court trajet qui sépare son hôtel du siège du SOLEIL. D'habitude, m'a-t-on expliqué, elle s'assoit dans le siège numéro 5, « plus sécuritaire », qui se trouve derrière le passager. Quand on ne peut pas s'asseoir où on veut dans une voiture, peut-on être soi-même ?

Le 21 mai dernier, Kim Campbell était dans les mêmes locaux, en pleine campagne au leadership. Tout lui semblait possible alors. « Partout au pays, disait-elle, la chaleur des gens à mon égard me frappe. » Elle se promettait même de « continuer à vivre dans le monde réel », de voyager comme tout le monde, de jouer de sa spontanéité et d'apprécier l'accueil chaleureux des gens. Cela n'a pas duré longtemps ! Dès la nuit du 13 juin, elle n'était même pas encore première ministre, des agents de la GRC campaient près de sa chambre. Et aujourd'hui, les vicissitudes de la campagne aidant, c'est un appareil monstrueux qui calcule chacun de ses gestes, minute chaque instant de sa vie.



La chronique de Michel VASTEL

« Les gens au Québec insistent encore plus que les autres pour que je sois accessible », reconnaît-elle d'ailleurs. Mais des services de sécurité paranoïques et des adjoints zélés la privent du « monde réel ». La veille de sa visite au journal par exemple, à 22 h 30, un groupe assez nombreux pour remplir un minibus a débarqué pour une inspection des lieux. « Il faudra bloquer cette porte », suggéra le responsable de la sécurité.

Or il se trouve que cette porte donnait sur le service de comptabilité et une bonne vingtaine d'électeurs qui auraient été heureux et flattés d'apercevoir la première ministre, voire de lui serrer la main.

« Dans le bon vieux temps » — celui de Jean Chrétien dirait Kim Campbell — mais aussi celui de Brian Mulroney, le chef de gouvernement n'entraînait pas dans un journal sans serrer la main de la réceptionniste et de tous ces employés qui se massaient dans l'encoignure des portes. Je revois encore Brian Mulroney, sur le trottoir, se mettant à parler de la pluie et du beau temps avec un automobiliste arrêté au feu rouge.

Ce ne sont sûrement pas des raisons de sécurité — pas dans un journal ni dans une petite foule partisane — qui obligent ainsi la GRC et les responsables de sa campagne à enfermer Kim Campbell dans des mailles aussi serrées.

« J'ai lutté avec la GRC pour pouvoir prendre des vols commerciaux », m'a confié Kim Campbell. Mais il paraît que sa présence menace la sécurité des autres passagers, de son entourage. « Ils s'intéressent surtout à mes bagages ! » dit-elle en se demandant un peu pourquoi.

C'est vrai que sa présence sur un Boeing 747 pourrait compliquer la vie des compagnies aériennes. Il faudrait d'abord débarquer une pleine cabine de passagers pour faire place à sa suite. Et si la GRC se mettait à fouiller tous les bagages, ce serait long. Mais, cela veut-il dire que si la première ministre n'est pas à bord, on prend moins de précautions ?

Manifestement, Kim Campbell n'a pas réussi à imposer son « style » à son propre entourage. Elle n'y est pour rien, bien sûr. « J'ai quand même réduit sérieusement l'entourage du premier ministre : je pense que j'ai moins de monde que Brian Mulroney », dit-elle. Mais si son entourage n'est pas prêt à s'ajuster à son propre style, comment les Canadiens, de loin et derrière un mur de caméras de télévision, peuvent-ils la découvrir ?

La vérité toute crue c'est tout simplement que la GRC manipule Mme Campbell — au nom de la sacro-sainte sécurité publique — comme les bureaucrates finissent toujours par « prendre le contrôle » de chacun de leurs ministres. J'ai entendu un jour un agent maugréer parce que Kim Campbell est tellement petite — contrairement à Brian Mulroney — qu'il ne la voit plus au milieu d'une foule ! Je me souviens d'un certain Pierre Trudeau qui semait ses gardes du corps. Aujourd'hui (serait-ce parce qu'elle est une femme ?), les services de sécurité jouent les protecteurs avec excès.

Je n'ai pas voulu être cruel avec Kim Campbell, car elle est d'une gentillesse remarquable dans les réunions privées. Mais cela m'a bien tenté de lui dire que, le 26 octobre, la GRC n'aura plus personne à sa disposition...

■ Droit de vote aux ados, suggère Manning

AIRDRIE, Alberta (PC) — Les adolescents de 13 ans et plus devraient être en mesure d'exprimer leurs opinions sur la façon dont le Canada est dirigé en participant à des référendums non contraignants, a déclaré hier le leader du Reform Party Preston Manning. M. Manning, qui promet de rendre démocratiques toutes les décisions importantes sur les questions nationales en faisant directement appel aux électeurs au moyen de référendums, a estimé qu'il fallait donner la chance aux jeunes qui n'ont pas encore atteint l'âge de 18 ans d'exprimer leurs points de vue. « Nous aimerions trouver un moyen quelconque de les intéresser à participer au processus politique et à ne pas leur donner l'impression qu'ils ne représentent qu'un auditoire captif pour les politiciens durant une campagne électorale », a-t-il déclaré.

L'agenda

Voici quelques-unes des activités prévues au calendrier des partis politiques aujourd'hui:

- La première ministre Kim Campbell visite notamment Montmagny, Arthabaska et Victoriaville.
- Le chef libéral Jean Chrétien fait campagne en Ontario.
- Lucien Bouchard, du Bloc québécois, dévoile sa politique internationale à Montréal.



Si vous croyez que vous n'avez rien à apprendre d'un jeune de cinq ans, il est peut-être temps de faire une visite au Musée.

Le Musée de la civilisation célèbre son cinquième anniversaire.

Du 19 au 24 octobre, c'est la fête au Musée.

Faites le Rallye qui vous fera découvrir toutes les expositions actuelles et courrez la chance de gagner un voyage à Paris pour 2 personnes. Retracez les événements présentés au Musée depuis 5 ans, et ne manquez pas les « Journées portes ouvertes », les 23 et 24 octobre, où une foule d'autres activités vous attendent. Venez célébrer avec nous, une aventure humaine qui se poursuit, et profitez de la Vente anniversaire à la boutique! Pour plus de détails, composez le (418) 643-2158.

Le Musée de la civilisation est administré par le ministère de la Culture.



L'AVENTURE HUMAINE

Selon Kim Campbell Les Québécois au Bloc par réflexe de protection

QUÉBEC — Les Québécois se sont réfugiés au Bloc québécois selon Kim Campbell, dans une sorte de réflexe frileux de repli, pour mieux faire face à une période de transition très difficile.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Comme beaucoup d'autres à travers la planète, les gens d'ici vivent difficilement l'incertitude économique, ce qui se reflète dans leur réalité politique, a expliqué hier en entrevue au SOLEIL la première ministre conservatrice.

« C'est très difficile de comprendre quand les vérités d'hier ne sont pas les vérités d'aujourd'hui... Ça crée une tendance de se retirer un peu dans les identités régionales, les choses où on est à l'aise, où on se sent plus en sécurité. »

La montée du Bloc québécois comme celle du Reform Party, croit-elle, va de pair avec la traversée d'une période de transition, « peut-être la plus profonde depuis la transition entre l'économie agricole et l'économie industrielle ». Il est donc normal que les gens s'inquiètent.

Ces nouvelles formations n'ont cependant pas d'avenir selon elle. « Il est possible que le Reform Party devienne un parti national comme les créditistes. Mais ce sera un parti marginal, sa vision

n'étant pas assez grande pour inclure assez de monde et ainsi devenir une vraie force nationale. » Preston Manning a personnellement des vues simplistes, renchérit-elle.

L'absence de lendemains est encore plus évidente pour le Bloc québécois qui n'aspire pas au pouvoir. « Lucien Bouchard est d'ailleurs le seul chef que j'ai jamais connu à faire campagne pour être chef de l'opposition », se moque la députée de Vancouver-Centre.

Le Parti conservateur va quant à lui demeurer une grande formation nationale, soutient Mme Campbell, qui repousse toute suggestion que son parti quitte le pouvoir en laissant comme héritage deux formations politiques qui pourraient présider au démembrement de la fédération canadienne.

Le Parti conservateur que les sondages récents repoussent derrière ces formations régionales va

d'ailleurs survivre à tout cela. « Nous ne pouvons pas être comparés avec les autres. Nous avons des candidats partout au pays. Nous sommes en deuxième place et notre appui continue d'augmenter », affirmait-elle hier.

Mais comme la campagne s'achève, Mme Campbell se dit prête à diriger un gouvernement minoritaire, sans alliance formelle avec aucune autre des formations.

« En général, dans ces situations, un parti trouve ses alliés au cas par cas. » Pas question selon le chef conservateur de multiplier les projets de loi qui constitueraient par leur manque d'appui autant de votes de non-confiance. Même s'ils savent que les gouvernements minoritaires ont des vies courtes, les Canadiens ne veulent pas les voir tomber sans raison valable.

D'un autre côté, si elle se retrouve dans cette situation, Kim Campbell ne s'engage pas non plus à faire durer ce gouvernement le plus longtemps possible. Les Canadiens préfèrent un gouvernement solide et stable, conclut-elle.



Devant plus de 500 partisans conservateurs réunis au YMCA de Québec, l'ancien club des fonctionnaires provinciaux, la première ministre Kim Campbell a utilisé la devise du Québec, en demandant aux Québécois de dire à Jean Chrétien le soir du 25 octobre, « je me souviens », après avoir rappelé le rôle du chef libéral dans l'échec de l'Accord du lac Meech et son opposition au projet de loi sur les produits pharmaceutiques, sur l'Accord sur le libre-échange, sur le versement de 35 millions \$ à l'agence spatiale et sur le programme d'achèvement des frégates, tous des projets bons pour le Québec. Concernant le Bloc québécois, Mme Campbell a dit que les Québécois doivent choisir entre le pouvoir avec les conservateurs ou la marginalisation avec Lucien Bouchard.

Portes ouvertes 19 octobre



Docteure Réjeanne Fiset, Ph.D. Spécialiste en enseignement de la lecture

Une intervention tôt constitue le meilleur atout pour préparer votre enfant à réussir sa première année scolaire.

PARTENAIRE DES MILIEUX SCOLAIRES

Clinique de Lecture et d'Écriture

444, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1020
Réservé au
(418) 681-4120

CANCHIN INC.
MARBRE - GRANITE - ARDOISE

MARBRE et GRANIT
Importateur-distributeur

SPÉCIAL D'AUTOMNE

- TABLES salle à manger, salon, etc.
- TUILES 12" x 12" (marbre-granit-ardoise)
- COMPTOIRS cuisine, salle de bains
- RECOUVREMENT DE FOYERS

Rabais jusqu'à 25%

Livraison et installation
262, rue Cloutier, Loretteville (Québec)
843-3949

Clinique d'ophtalmologie
Dr J.R. Clément m.d.
C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S.
ophtalmologiste

Traitement de la myopie et de l'astigmatisme au LASER

VERRES DE CONTACT

PLACE DE LA CITE
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy, bureau 155
(418) 654-1488

WestBeach, c'est hot!

Fin d'attendre: WestBeach est en ville. Pour les vrais rads de la planche: Fat Paris, Gunz Jeans, Sullivan Mock, Polar Graff, Box Mack Shirt, Bosse Jacket, Krebs John Top, Beeg Jeans, Bebout Tool Shirt et le reste. WestBeach, ça part vite!

Commençant hier, dans une boutique Sport Sélect près de chez vous.

Sport Sélect Les vêtements de l'aventure Place de la Cité, Sainte-Foy 653-1683

SPÉCIAUX AUTOMNE - HIVER

PARKA ¾
avec chaude doublure pour l'hiver. Modèle disponible avec capuchon défilant. Beau choix de couleurs. Grandeurs: 36 à 46.
À partir de **99⁹⁵\$**

20% de rabais
sur tous les manteaux en duvet et plume pour femme

CHAUD PALETOT
avec doublure amovible. Modèle double boutonnage. Tissu extérieur mélange polyester-coton, doublure 100% polyester. Couleurs: vert et noir. Grandeurs: 36 à 46.
Seulement **99⁹⁵\$**

VESTON SPORT
Venez découvrir la nouvelle collection de vestons sport dans les plus belles couleurs automnales. Grandeurs: 36 à 46. Tailles courtes et régulières.
À partir de **120⁹⁵\$**

ÉGALEMENT DISPONIBLES
Pantalon de marque Cacharel dans un vaste choix de tons unis et à motifs

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

• 4080, boul. Sainte-Anne, Montmorency près de la chute
• Galeries de la Capitale près de la Baie 2e étage
• Place Fleur de Lys près de Laura Secord
• Galeries de la Canardière Québec
• Place Laurier Mail sud-ouest 2e niveau près de la Baie
• Promenade Drummondville à l'entrée de Sears

Maintenant Galeries Chagnon, Lévis

Utilisez la meilleure protection contre l'hiver

Cône à rosier
187\$ petit 267\$ gros

ABRI-TEX
Toile géotextile qui protège contre le froid, le vent et le sel de rue.
à partir de **239\$** mètre/linéaire

Exclusif:
lattes de cèdre naturelles

Clôture à neige en lattes de cèdre naturelles très légère et très résistante à la pourriture. La clôture de 4' de hauteur possède 3 broches pour plus de solidité et de durabilité.

SPÉCIAL: plante verte HIBISCUS
19⁹⁹\$ pot 10"

GRATUIT
«REMPOTAGE»
AVEC TOUT ACHAT PINE PLANT ET PINE POT

Prix en vigueur jusqu'au 18 octobre 1993 ou jusqu'à épuisement de la marchandise

centre jardin HAMEL
Votre jardinier-conseil

LEVIS 4800, boul. de la Rivière-Sud
ANCIENNE LORETTE 6025, boul. Hamel
BEAUPORT 1350, boul. des Chênes
CHARLESBOURG 1169, 30^e Rue Est
SAINT-FOY Halles de Sainte-Foy

ÉLECTIONS 93

Campbell n'a pas apporté de bonbons à Québec

QUÉBEC — Pas question pour Kim Campbell « d'acheter » le vote des électeurs de la région de Québec en faisant pleuvoir les millions fédéraux sur la capitale. Ce serait inconsistant avec mon approche politique, a-t-elle indiqué hier.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« Je ne suis pas ici pour faire des annonces ou distribuer les contrats », a répondu la première ministre conservatrice lorsque interrogée sur le financement du nouveau centre des congrès, sur l'octroi du contrat du traversier

des îles de la Madeleine à MIL Davie et sur l'agrandissement de l'aéroport Jean-Lesage.

« J'ai un message à livrer aux Québécois », a-t-elle plutôt argué, insistant sur l'importance pour eux de se faire représenter par une équipe « qui ne vous a jamais trahis ».

« Dans une conjoncture de rareté de ressources... il y a des diffi-

cultés majeures qui se posent. On ne fait pas aboutir ça (les dossiers régionaux) parce qu'il y a une élection », a renchéri le ministre des Finances Gilles Loisel, présent avec son collègue Pierre Blais, pour assister Mme Campbell lors de son entrevue au SOLEIL.

« Ce serait un peu cul-cul que la première ministre vienne annoncer à Québec un bateau et un centre des congrès. Ce n'est pas son style et ce n'est pas notre message. Jean Chrétien ferait ça et Lucien Bouchard fait ça. Il a promis 5 milliards \$ de bateaux... », a conclu le ministre Blais.



Comme deux vieux «chums»...

De passage hier à Québec, le vice-premier ministre Jean Charest est venu donner un coup de pouce à son coéquipier Gilles Loisel, ministre des Finances et candidat conservateur dans le comté de Québec. Les deux hommes ont rencontré les animateurs et les élèves du Centre de formation à l'emploi 16-17, un organisme dont la mission est d'aider les jeunes à se faire une place sur le marché du travail. Il s'agissait de la deuxième visite de M. Charest dans la capitale depuis le début de la campagne électorale. La première fois, il avait visité bon nombre de candidats conservateurs régionaux, mais pas Gilles Loisel. Les mauvaises langues avaient alors parlé d'un froid entre les deux hommes à la suite de la campagne au leadership. M. Loisel était un ardent partisan de Kim Campbell.

LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS OUVERT

DU BOULEVARD CHAREST SORTIE BLAISE-PASCAL  **PIÈCES ET SERVICE OUVERT DE 8 H À 22 HEURES**

BOUL. CHAREST

PONTIAC · BUICK · CADILLAC · GMC
Laurier

NOUS PAYONS (TPS et TVQ) sur LES DEUX TAXES*

REGAL
1993 4 portes tout équipé 5 unités

GRAND PRIX
1993 4 portes tout équipé 11 unités
* Temps limité

Une simple visite vous donne la chance de gagner un brunch au  St-Castin

659-6420

BOUL. DUPLESSIS **BOUL. HENRI-IV** **BOUL. LAURIER**

LUNDI LE 25 OCTOBRE À 20H00

ÉLECTIONS 93

EN INTERACTIF
AVEC VIDÉOWAY!

SOYEZ PARTOUT À LA FOIS!

Vivez toute l'excitation des élections!

D'un coup d'index, obtenez les résultats comté par comté pour le Québec. Transportez-vous à volonté dans le camp de Kim Campbell, dans celui de Jean Chrétien ou de Lucien Bouchard!

Voyez les réactions en direct au fur et à mesure du dépouillement des votes et vivez toute l'émotion de la victoire... ou de la défaite.

Abonnez-vous à Vidéoway dès aujourd'hui!

Québec: 847-2220 Lévis: 833-1920
Région de Lévis: 1 800 463-1855
Donnacois: 285-4748

SEULEMENT 795\$*
PAR MOIS

vidéoway **POUR UN NOUVEL USAGE DE LA TÉLÉ** **TVR**

*TAXES EN SUS

Le Challenge Bell, du 30 octobre au 7 novembre au Club Avantage,

Les meilleures joueuses de tennis au monde telles que:

**HELENA SUKOVA
PAM SHRIVER
KATERINA MALEEVA
NATHALIE TAUZIAT
PATRICIA HY**

CHALLENGE Bell

200 000 \$ en bourses.

Réservez dès maintenant!

BILLETS DE SÉRIE
Pour 85 \$ seulement, les billets de série vous donnent accès au court central pendant toute la durée du tournoi.
Pour réservations: **CLUB AVANTAGE** au (418) 627-3343

BILLETS QUOTIDIENS
Prix variant de 7 \$ à 25 \$ selon la journée
Pour réservations:

Billetech
FRANCS DE SERVICE EN SUS
(418) 643-8131

Le Challenge Bell, le tennis professionnel féminin à son meilleur!

Une présentation du Groupe

San Francisco

 **LE SOLEIL**

Québec, Le Soleil, samedi 16 octobre 1993

«Manipulation dégueulasse» des indécis dans les sondages, dénonce un spécialiste libéral

MONTREAL — Il y a une « manipulation dégueulasse » de l'opinion publique quand les maisons de sondage « sérieuses » prétendent que 50 % des électeurs appuient le Bloc québécois.

par **DIDIER FESSOU**
LE SOLEIL

Ce point de vue, c'est celui du spécialiste des sondages pour le Parti libéral, le Dr Marcel M. Giner.

À son avis, les jeux sont loin d'être faits au Québec parce que le nombre d'indécis demeure très élevé, variant de 25 à 35 % selon les sondages. Et 65 % de ces indécis sont des femmes, dont la moitié ont moins de 55 ans.

Directeur d'Infras international inc., à Charny, M. Giner reproche aux maisons de sondage de répartir les indécis en fonction des intentions de vote exprimées : « On abuse des sondages. Les indécis ne voteront pas nécessairement de la manière dont ils sont répartis. » Dans les faits, ajoute-t-il, moins de la moitié des gens sont vraiment « branchés ».

Il affirme encore que les pointages, sur le terrain, révèlent qu'une petite minorité d'indécis, moins de 10 %, admettent vouloir voter pour le Bloc québécois le 25 octobre.

Les autres disent rechercher la sécurité.

C'est en tenant compte de cette donnée, les indécis sont majoritairement des femmes qui recherchent la sécurité, qu'a été préparée la dernière phase de la campagne publicitaire des libéraux. On y fait référence à l'insécurité engendrée par la récession économique suivie de l'image douce des candidats et rassurante de Jean Chretien.

Organisateur en chef des libéraux québécois, le sénateur Pietro Rizutto soutient que les libéraux réussiront à former un gouvernement majoritaire en allant chercher une bonne partie du vote des indécis : « Nous allons faire des gains substantiels au Québec avec eux. »

Candidate libérale dans Saint-Hubert, Angéline Fournier affirme : « Sur le terrain, on perçoit qu'il y a de nombreux indécis et que leur vote n'est pas acquis au Bloc québécois. Lucien Bouchard a crié trop tôt victoire et cela a un effet démobilisateur sur ses militants et sur son électoral. »

Plainte d'irrégularités à l'investiture de Dawson: la police de Québec enquête

QUÉBEC — La sûreté municipale de Québec a entamé une enquête sur les allégations d'irrégularités qui seraient survenues au début de l'année lors de l'assemblée d'investiture de la candidate libérale de Beauport-Montmorency-Orléans, Mme Doris Dawson.

par **GUY BENJAMIN**
LE SOLEIL

Selon l'inspecteur Richard Renaud, de la division des enquêtes criminelles, il est trop tôt pour dire s'il y a matière à porter des accusations. Les policiers en sont au stade de la pré-enquête.

Une ex-membre du Parti libéral reproche à Mme Dawson et à des membres de son organisation d'avoir imité des signatures sur des cartes de membres du parti, dans le but de laisser croire que l'organisation Dawson avait recruté plus de membres que son adversaire, M. Boubacar Toure.

Ce dernier, insatisfait du résul-

tat à l'issue de l'assemblée d'investiture, avait demandé à la commission d'appel du parti d'enquêter. Ce qui fut fait, et le 3 juin, la commission d'appel avait rendu son verdict en confirmant l'élection de Mme Dawson.

Plus personne n'a reparlé de ce dossier jusqu'à cette semaine, alors que, 12 jours avant le scrutin, on demande à la police d'enquêter. Au sein du Parti libéral, on se demande pourquoi avoir attendu à cette semaine pour ressortir ce dossier, plus de quatre

mois après la décision de la commission d'appel du parti.

Bras ouverts

Le député conservateur de Beauport-Montmorency-Orléans, Charles DeBlois a décidé de profiter de la crise qui secoue ses adversaires libéraux.

Dans un communiqué disant que son action politique était basée sur la concertation, Charles DeBlois invite les libéraux déçus à joindre son équipe, prétextant qu'il offre une vraie alternative aux gens de sa circonscription.



Doris DAWSON



Me Diane Morneau, pres.

ENSEMBLE, NOUS TROUVERONS UNE SOLUTION

Avocate (1978)
Docteure en droit (1987)
Approche multidisciplinaire
Service personnalisé
Prix raisonnables

8345, boul. Cloutier
Charlesbourg (Québec)
G1G 4Y9
(418) 624-1911



Renée Hudon, professeur

**Hâtez-vous !
Début des cours
1er et 2 novembre**

COURS RÉGULIERS :
(en soirée)

Vous apprendrez à :

- parler en public
- accroître votre crédibilité
- maîtriser votre TRAC
- placer votre voix
- acquérir une bonne diction
- améliorer votre image

Professeurs :
Angèle GRENIER
Jean DUMAS

**École de diction
et de communication
orale**

31 1/2, rue d'Auteuil, Québec G1R 4B9 692-5073

Pour les fonctionnaires provinciaux, l'École est inscrite au R.A.P.

AVIS DE RECHERCHE



Vous cherchez un emploi, l'amour, la santé, le succès, le bonheur, la prospérité ?

C'est possible grâce à **LA GESTION DE PENSÉE** (auteur des 5 livres : Daniel Sévigny)

Pour vous permettre d'en savoir davantage, je vous invite à une séance d'information gratuite sur les pouvoirs du subconscient.

DANIELLE PAQUET CONFÉRENCIÈRE

Le lundi 18 octobre, 13h et 19h30
Restaurant Normandin
206, route Kennedy, Lévis (sortie Pintendre)

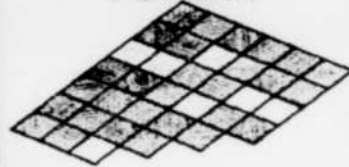
Le mercredi 20 octobre, 19h30
Hôtel Normandin
4700, boul. Pierre-Bertrand Québec

Le mardi 26 octobre, 13h et 19h30
Multi Centre
905, de Nemours, local 223 Charlesbourg

Inf.: (418) 623-4389

P.S.: Amenez un(e) ami(e)

TUILES

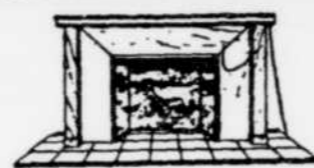


Tuiles de marbre aggloméré à partir de **375\$** p.c.a.

Tuiles de céramique (mur et plancher). Plusieurs formats offerts en magasin. à partir de **99c** p.c.a.

Ardoise verte, mauve **5\$** p.c.a.

REVÊTEMENT DE FOYER EN MARBRE ET GRANIT



Cadrage 3 pièces 6" de largeur pour un tour à partir de **295\$** à 36" x 36" et une base de 60" x 18". Toutes les pièces ont 1/4" d'épaisseur. Installation et portes en sus. Livraison 2 semaines.

TABLE DE SALLE À MANGER

39" x 72"

Prix à partir de **895\$**

Fabrication sur mesure disponible

COMPTOIRS DE CUISINE ET DE SALLE DE BAINS

en marbre ou en granit



à partir de **99\$** p. lin.



MARBRE GRANITE INTERNATIONAL

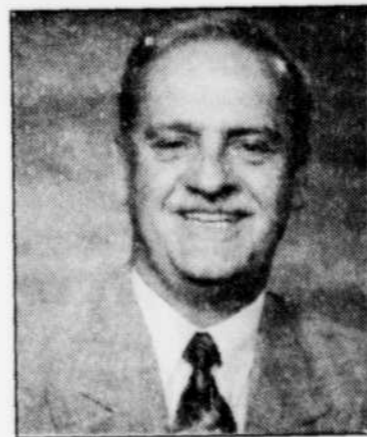
Importateur-distributeur
1385, de la Pointe-aux-Lièvres (Dorchester Nord), Québec **648-1754**
Télécopieur: 648-0997

DÉFI 93 !!!
Profitez des rabais les plus importants sur les modèles 93

CIVIC BERLINE ACCORD PRELUDE

avec la promotion

LIQUIDATION de Lallier Charlesbourg



ANDRÉ TREMBLAY

Notre nouveau directeur aux ventes est prêt à accepter TOUTE OFFRE RAISONNABLE

psst!

C'est également la bonne saison pour venir jeter un coup d'oeil sur les nouveaux modèles 1994.

À CHARLESBOURG, vos intérêts, on prend ça à coeur!

lallier
CHARLESBOURG
627-1010
4650, 3e Avenue Ouest

Concessionnaire "QUALITÉ TOTALE 1993"



Le seul ayant un département de service ouvert tous les soirs, jusqu'à 10h30

SONATA 1993



Rabais jusqu'à **2700\$**

Le plus gros inventaire Hyundai à Québec

Depuis 4 ans, celui qui vend le plus de voitures neuves dans l'est du Québec, il doit bien y avoir une raison!

STE-FOY CD HYUNDAI
2650, Dalton, Parc Colbert, Sainte-Foy **654-9292**



ELANTRA 1993

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI

Certificat-cadeau Perreault
Département pour Dame, Monsieur, Lingerie et Parfum

à notre clientèle privilégiée d'une valeur de \$ **-25,00\$**

vingt-cinq dollars

échangeable contre toute marchandise de 100\$ et plus à prix régulier. Valable jusqu'au 31 octobre 1993. Aucune mise de côté. Un certificat-cadeau par client.



Galerias de la Capitale, Place Ste-Foy

ÉLECTIONS '93

Pelletier fait appel à la raison

QUÉBEC — Les libéraux espèrent que les électeurs voteront davantage en faisant appel à la raison plutôt qu'à leurs tripes le soir du 25 octobre, ce qui permettrait à la région de Québec d'être représentée au conseil des ministres.

par GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

Le porte-parole régional des libéraux et candidat dans le comté de Québec, Jean Pelletier, a expliqué hier que la publicité de son parti dans cette dernière semaine de campagne se veut un appel à la raison, qui dit de ne pas voter pour un parti ou un candidat, mais pour la compétence et des personnes qui vont travailler sur les priorités : l'emploi, la relance, l'avenir des jeunes.

Le message du ras-le-bol des électeurs a été entendu, dit Pelletier. Mais il faut vivre avec les conséquences de son vote et un « vote de protestation qui dure quatre ans, c'est un peu long ». « Ce n'est pas un référendum et nous ne sommes pas en train de choisir le statut du Québec dans le Canada. »

Une députée de l'opposition à Québec n'inquiéterait pas L'Allier

QUÉBEC — Gonflée à bloc par un nouveau sondage qui lui accorde une avance de près de 30 points dans les intentions de vote dans Québec, la candidate bloquiste Christiane Gagnon a obtenu l'assurance du maire Jean-Paul L'Allier que la ville ne tolérera pas que le prochain gouvernement fédéral « prenne en otage » le comté de Québec si les électeurs décidaient de ne pas voter pour le parti au pouvoir.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Comme il l'a fait pour les deux autres principaux candidats du comté de Québec, Jean Pelletier et Gilles Loiseleur, le maire L'Allier a discuté pendant une vingtaine de minutes avec Mme Gagnon des

principales préoccupations de la ville de Québec dans les dossiers d'ordre fédéral.

Christianne Gagnon a profité de son tête-à-tête avec le premier magistrat pour annoncer qu'elle s'engageait fermement à faire pres-

sion afin que le fédéral recommence à investir dans l'habitation sociale. M. L'Allier a tenu à souligner « l'appui net » de Christiane Gagnon aux demandes à maintes fois exprimées par Québec au sujet du développement du logement social dans le centre-ville. « Quel que soit le choix de la population, j'espère que le prochain gouvernement va le respecter », a déclaré Jean-Paul L'Allier qui ne voit pas pourquoi Québec serait mal servie par une candidate de l'opposition aux Communes.

Sondage

Un sondage Léger & Léger publié hier pour le compte du Journal de Québec montrait que Christiane Gagnon récolte 57,5 % des intentions de vote des électeurs de Québec contre 20,5 % pour Jean Pelletier et 18 % pour le ministre sortant Gilles Loiseleur. Pour Mme Gagnon, son avance augmente de 8,3 points par rapport à un autre Léger & Léger réalisé les 15 et 16 septembre. Gilles Loiseleur passe du deuxième au troisième rang en raison d'une chute de 9,7 points.

SUPER VENTE de cosmétiques

Jusqu'à 75% de rabais OUVERT À TOUS!

SURPLUS D'INVENTAIRE JUSQU'AU 31 OCTOBRE

LES COSMÉTIQUES Janine Jolicoeur inc.

	Prix courant	Prix super vente		Prix courant	Prix super vente
LAITS					
lait nettoyant (peau sèche)	150 ml 21,50 \$	5 \$	MASQUES		
lait nettoyant (peau normale)	150 ml 19,95 \$	5 \$	masque exfoliant	50 ml 28,95 \$	7 \$
lotion nettoyante (peau active)	150 ml 19,95 \$	5 \$	masque revitalisant	50 ml 28,95 \$	7 \$
LOTIONS					
lotion tonifiante (peau sèche)	150 ml 19,95 \$	5 \$	PRODUITS SOLAIRES		
lotion tonifiante (peau normale)	150 ml 19,95 \$	5 \$	gel bronzant # 5	100 ml 17,50 \$	5 \$
lotion astringente (peau active)	150 ml 19,95 \$	5 \$	crème solaire # 10	100 ml 17,50 \$	5 \$
CRÈMES DE JOUR					
crème de jour (peau active)	50 ml 31,50 \$	7 \$	écran solaire # 15	100 ml 17,50 \$	5 \$
crème anti-rides	30 ml 42,95 \$	15 \$	PRODUITS SOINS		
CRÈMES DE NUIT					
crème de nuit activante	30 ml 65,00 \$	15 \$	jet humidifiant	170 ml 21,95 \$	5 \$
crème de caviar	30 ml 90,00 \$	20 \$	démaquillant pour les yeux	150 ml 19,95 \$	5 \$

* Des produits faits d'ingrédients naturels hypoallergènes d'une très grande qualité

LES COSMÉTIQUES Janine Jolicoeur inc.

5275, boul. Hamel Ouest
bureau 130
coin des Méandres et boul. Hamel
(entre Henri-IV et Duplessis)
Québec (Québec)
(418) 871-9740
1-800-363-9740

Commandes téléphoniques acceptées

Heures d'ouverture : lundi au vendredi 11 h à 19 h; samedi et dimanche 13 h à 17 h

PORTES OUVERTES

Le dimanche 24 octobre de 13 h 30 à 15 h 30

PRIMAIRE SECONDAIRE



L'ÉCOLE DES URSULINES DE QUÉBEC

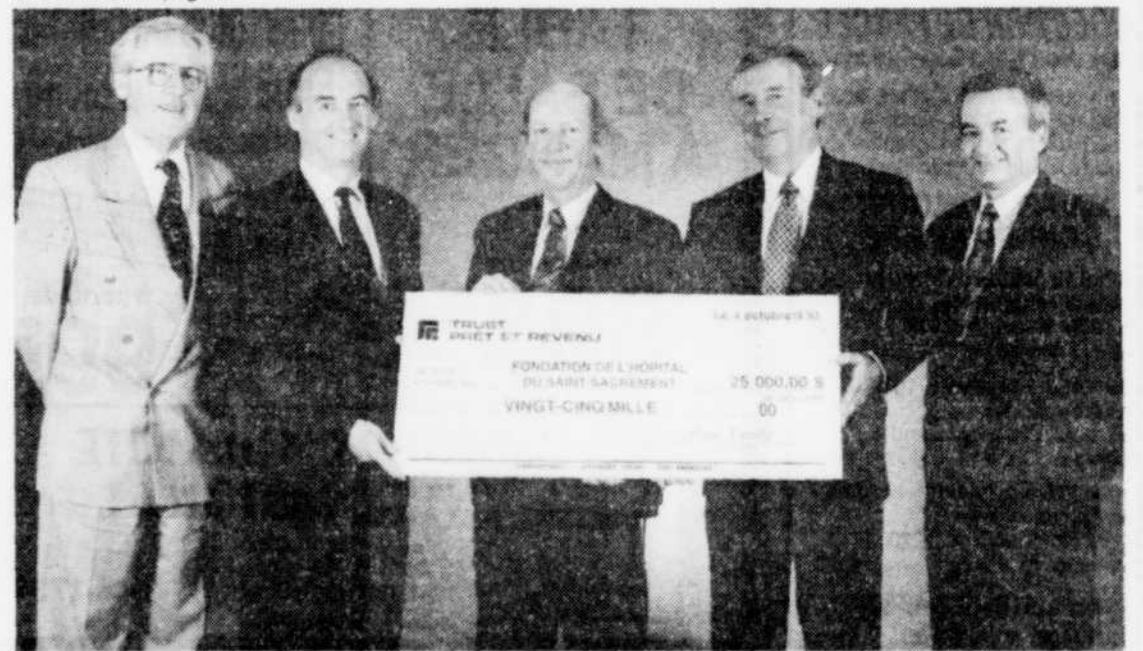
photo lithographie de l'artiste André Latulippe

4, rue du Parloir, Québec 692-2612

FONDATION de l'Hôpital du Saint-Sacrement

UN LEVIER POUR L'AVENIR

Me Paul Tardif, qui préside la campagne «Un levier pour l'AVENIR» de la Fondation de l'Hôpital du Saint-Sacrement, a voulu que l'entreprise qu'il préside, le Trust Prêt et Revenu, montre l'exemple et manifeste son appui au développement de l'Hôpital du Saint-Sacrement. Trust Prêt et Revenu souscrit 25 000 \$ à cette campagne, qui dépasse maintenant les deux tiers de son objectif de 300 000 \$. La Fondation de l'Hôpital du Saint-Sacrement remercie vivement Trust Prêt et Revenu et son président, me Paul Tardif, pour la généreuse contribution et pour les efforts déployés dans le cadre de la campagne.



Sur la photo, dans l'ordre habituel, on aperçoit monsieur Jean-Yves Légaré, directeur général de l'Hôpital du Saint-Sacrement, maître Paul Tardif, président du conseil et président et chef de la direction de Trust Prêt et Revenu, et président de la campagne «Un levier pour l'AVENIR» de la Fondation de l'Hôpital du Saint-Sacrement, maître Serge Vermette, président du Conseil d'administration de l'Hôpital, le docteur François Laroché, président de la Fondation et monsieur Léonce Girard, directeur général de la Fondation de l'Hôpital du Saint-Sacrement.

Escompte-Coiffe

Lundi-mardi-mercredi seulement (pour un temps limité)

Une nouvelle tête



À prix réduit

Permanente NATURAL STYLING 35,95\$ tout compris * <small>(prix supplémentaire pour cheveux longs)</small>	Balayage ou meches IGORA 37,95\$ tout compris * <small>(prix supplémentaire pour cheveux longs)</small>	Coloration ECLAIRAGE... 30,95\$ tout compris * <small>(prix supplémentaire pour cheveux longs)</small>
--	--	---

prix Super économiques

L'Allure Recherchée

Coiffure et Esthétique pour toute la famille avec ou sans rendez-vous

QUÉBEC 163, chemin Sainte-Foy (face à la côte Sherbrooke) 523-4780 994, 3 ^e avenue, quartier Limoilou 647-3966 2475, rue Duberger, quartier Duberger 681-7758	CHARLESBOURG 160, 80 ^e rue Est (près d'Henri Bourassa) 627-4309 LORETTEVILLE 156, rue Racine (voisin du stationnement municipal) 843-1620	SAINTE-FOY 826, du Vallon (Halles de Sainte-Foy) 656-6558 LÉVIS 39, route Kennedy (près du rond point) 837-6421
--	---	--

ALMA • CHICOUTIMI • JONQUIÈRE • RIMOUSKI • SHERBROOKE
* Esthétique non disponible dans certains salons

Tradition

"BERGÈRE"
Fauteuil
à partir de **299\$**

Modèle illustré 498\$
Modèle inclinable 598\$
Pouf à partir de 199\$

Plus de 100 choix de tissus sur commande

PROMOTION :
Payez dans 4 mois. Voir règlements en magasin.

Service de livraison offert moyennant un supplément
OUVERT LE DIMANCHE

Premier versement dans 4 mois après livraison. Sujet à approbation du crédit.

Québec
Angle boul. Hamel/Henri IV
(418) 871.22.21

Lévis, Saint-David
4447, boul. de la Rive-Sud (route 132)
(418) 835.15.73

Avertissement de Landry aux allairo-dumontistes

La souveraineté-association n'appartient qu'au PQ

QUÉBEC — La souveraineté-association est le bébé du Parti québécois et ceux qui tenteraient de le kidnapper lors du prochain scrutin devront faire gaffe. Le vice-président du PQ, Bernard Landry, est sans quartier à cet égard.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Interrogé par LE SOLEIL sur l'éventualité qu'un troisième parti politique issu des travaux du groupe de réflexion Allaire-Dumont, maintenant connu sous l'étiquette Action-Québec, le bras droit de Jacques Parizeau est formel: «Ceux qui veulent rendre service aux intérêts souverainistes du Québec ne doivent pas chercher de midi à quatorze heures une illusoire troisième voie.»

LE SOLEIL révélait, le 22 septembre qu'Action-Québec proposera la souveraineté-association entre autres éléments de son programme. Action-Québec doit sous peu publier son manifeste.

Les tenants d'une telle démarche, soumet le vice-président Landry, «même s'il n'y a pas de différences entre les allairistes et nous», doivent se rappeler du rapport Bélanger-Campeau. Il y est clairement établi que tout aménagement des relations entre le Québec et le reste du Canada passe d'abord par la souveraineté.

Cette option devra être soumise à un test référendaire, soit la

troisième période du plan de match de Jacques Parizeau, après la prise de pouvoir anticipé. Seulement après cette étape, si elle est positive, s'amorcerait alors des négociations sur la nature des traits d'union économiques et institutionnels à établir entre un Québec indépendant et le reste du Canada.

«Il faut être naïf ou buté pour ne pas comprendre qu'Ottawa ne négociera rien avec la province de Québec: quiconque a cette conviction ne peut avoir intérêt à diviser le vote souverainiste». D'ailleurs, ajoute-t-il, qui, en dehors du Québec, accorde un avenir au rapport Allaire? «Poser la question, c'est y répondre.»

D'autre part, selon le professeur Landry, l'arrivée d'un troisième parti nationaliste sur l'échiquier québécois serait d'abord et surtout néfaste au Parti libéral, qui disparaîtrait ainsi comme la défunte Union nationale.

M. Landry signale que le PQ domine à l'heure actuelle «tout le vote francophone», de la rue Saint-Laurent jusqu'à l'Atlantique. «Il ne faut tout de même pas imaginer que les allairistes vont

prendre des votes chez les Italiens, les Grecs et les Portugais de l'île de Montréal». C'est surtout ailleurs en province, croit-il, qu'un troisième parti pourrait «marginaliser» encore davantage la clientèle traditionnelle du PLQ.

Son homologue vice-président du PLQ, Denis Therrien, rétorque sur un ton blagueur: «Quand quelqu'un commence à souhaiter la mort d'un autre, c'est qu'il sent lui-même venir sa propre fin.»

M. Landry ne rejette aucunement l'idée d'un échiquier multipartiste une fois la souveraineté acquise. Toutefois, il ne croit guère qu'Action-Québec puisse mettre en place une équipe solide avant les prochaines élections provinciales.



Bernard LANDRY

Il rappelle que le Parti québécois, né du Mouvement souveraineté-association à l'automne de 1968, n'a réussi, même avec un

chef «extraordinaire» comme René Lévesque, qu'à faire élire sept députés aux élections de 1970 et perdit un siège au scrutin de 1973.

Lucien Bouchard

Le chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard, estime lui aussi qu'il «n'y a pas de place» pour un troisième parti politique au Québec.

En tournée électorale hier à Montréal, M. Bouchard soutient que les options fédéraliste et souverainiste sont déjà bien servies

par le Parti libéral et le Parti québécois.

«Les deux avenues (fédéralisme et souveraineté) sont clairement marquées et représentées par deux partis politiques existants», a argué M. Bouchard, qui commentait l'intention de M. Allaire de créer un troisième parti. Cette nouvelle formation politique serait souverainiste.

Faisant référence à sa propre expérience, M. Bouchard doute qu'il soit possible de former un nouveau parti avant les prochaines élections au Québec.

L'AUTOMNE EST LÀ...
... SOYEZ PRÊTS POUR LE PRINTEMPS!

Faites planifier votre
AMÉNAGEMENT PAYSAGER
par des professionnels
selon vos besoins

LES ARTISANS DU PAYSAGE DU QUÉBEC INC.
1930, JULES-VERNE, SAINTE-FOY 871-8378

CLUB VOYAGES

Nous avons préparé pour vous un sac rempli de brochures sur les destinations de vos rêves. Passez à l'une de nos succursales d'ici le 23 octobre 1993 pour vous le procurer et courez la chance d'être parmi les 20 personnes qui vivront une montée en montgolfière.

Vous rêvez de vous envoler loin du rigoureux hiver québécois...
En attendant, envoyez-vous au-dessus de Québec...

Une collaboration de
VACANCES air transat
Règlements disponibles à nos bureaux
CLUB VOYAGES ÉLYSÉE

VACANCES 3194, boul. Hélie
Sainte-Foy (Québec) G1W 2V8
Tel.: (418) 653-6221, Télex: (418) 653-6237

AFFAIRES 2750, rue Einstein, suite 100
Sainte-Foy (Québec) G1P 4R1
Tel.: (418) 650-2246, Télex: (418) 650-2239

Octobre, le mois de la COUTELLERIE chez Renaud!

ONEIDA: la qualité à bas prix!

4 couverts
20 morceaux
55\$

COMPAREZ NOS PRIX, ILS SONT IMBATTABLES!

Gala

Renaud & cie: LE MAGASIN de la vaisselle, verrerie, coutellerie et cadeaux à Québec.
à votre service depuis plus de 100 ans

Renaud & cie
82, rue Saint-Paul
692-0122

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h; samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; section resto fermée.

Une entreprise de chez nous

GRAND SPÉCIAL D'AUTOMNE

DEUX PIÈCES Tapis mur à mur (Désodorisant inclus) 29⁹⁹	MAISON COMPLÈTE 5 pièces de tapis mur à mur 12 marches et un vestibule (Désodorisant inclus) 79⁹⁹	1 CANAPÉ ET 1 FAUTEUIL (Désodorisant inclus) 59⁹⁹
--	--	--

RABAIS DE 50% sur traitement antitache
PME prix spéciaux

Équipement industriel à haute pression à vapeur
Nous garantissons le nettoyage

NETTOYEURS UNIS DE LA CAPITALE INC.

Pour rendez-vous
877-5567
877-9820

Cette offre se termine le 23 octobre 93.

BEAUPORT, CHARLESBOURG, SAINTE-FOY, CAP-ROUGE, SILLERY, QUÉBEC, ETC.

IN-WEAR

MARINE & BLANC

Place Ste-Foy (près d'Eaton)
650-5222
OUVERT DIMANCHE

Les Galeries Chagnon, Lévis
835-0757
OUVERT DIMANCHE

Place du Saguenay, Chicoutimi
698-0558

VIVRE C'EST... avoir l'air terrible le dimanche matin!

Classicisme

Table de coin néoclassique
• Dessus en marbre vert
• Base en bois mahogany
24,5" de hauteur x 18,5" de diamètre
259\$
Disponibles dans la même collection: table de centre, table console, podium

Podium
en bois couleur mahogany, 28" de hauteur
99\$

Table console
En bois couleur mahogany
À partir de
119\$
Modèle illustré
239\$
Dimensions: 31" x 16" x 29"

Podium
En bois couleur mahogany, style néoclassique, 28" de hauteur
59⁹⁵\$

PROMOTION:
Payez dans 4 mois. Voir règlements en magasin.

Premier versement 4 mois après la livraison. Sujet à approbation du crédit.

Québec
angle boul. Hamel/Henri-IV
(418) 871 22 21

Service de livraison disponible
OUVERT LE DIMANCHE

Lévis, Saint-David
4447, boul. de la Rive-Sud (route 132)
(418) 835 15 73

zip INTERNATIONAL

BIENTÔT À CHICOUTIMI BIENTÔT À CHICOUTIMI BIENTÔT À CHICOUTIMI

BIENTÔT À CHICOUTIMI BIENTÔT À CHICOUTIMI BIENTÔT À CHICOUTIMI

VENTE anniversaire

COMMENCEZ À PAYER DANS TANGUAY* SUR TOUTE LA MARCHANDISE LE 12 OCTOBRE 1994

VENTE anniversaire

AUCUN COMPTANT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT

AUCUN COMPTANT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT

ZENITH
20 po
TÉLÉVISEUR 20 po (121280)
Stéréo moniteur
Entrée audio-vidéo
Décodeur pour malentendant
399⁹⁵
GARANTIE: 36 mois 100% pièces et main-d'œuvre

ZENITH
26 po stéréo
RÉCEPTEUR MONITEUR STÉRÉO (122748)
Entrée et sortie audio-vidéo
Sortie audio variable
Affichage à l'écran
599⁹⁵
GARANTIE: 36 mois 100% pièces et main-d'œuvre

ZENITH
150\$ DE RABAIS
29 po stéréo
SYSTÈME 3 PERFECTIONNÉ RÉCEPTEUR MONITEUR 29 po STÉRÉO (120144)
Télécommande multimarque
Entrée et sortie audio-vidéo
4 sources d'entrée dont une Super VHS
Son ambiphonique
Affichage à l'écran
699⁹⁵
GARANTIE: 36 mois 100% pièces et main-d'œuvre

RCA
21 po
RÉCEPTEUR MONITEUR 20 po (123882) visible
Menu à l'écran
Télécommande
359⁹⁵
GARANTIE: 36 mois 100% pièces et main-d'œuvre

RCA
28 po
RÉCEPTEUR MONITEUR STÉRÉO 26 po (123865) visible
Image en médaillon
Télécommande universelle
Color Track Plus
699⁹⁵
GARANTIE: 36 mois 100% pièces et main-d'œuvre

ZENITH
29 po stéréo
SYSTÈME 3 PERFECTIONNÉ RÉCEPTEUR MONITEUR 29 po STÉRÉO (99460)
IMAGE EN MÉDAILLON
Télécommande autoinducte
Entrées et sorties audio-vidéo
4 sources d'entrées dont une Super VHS
Son ambiphonique
Affichage à l'écran
749⁹⁵
GARANTIE: 36 mois 100% pièces et main-d'œuvre

RCA
33 po
RÉCEPTEUR MONITEUR STÉRÉO 31 po (123869) visible
Panneau arrière: 5 prises audio-vidéo et prise S-VHS
Stéréo BroadCast - avec son -XS-
Télécommande universelle
1199⁹⁵
GARANTIE: 36 mois 100% pièces et main-d'œuvre

RCA
37 po
RÉCEPTEUR MONITEUR STÉRÉO 35 po (123871) visible
Son ambiphonique Matrix
Télécommande universelle
Panneau arrière avec 13 prises audio-vidéo et prise S-VHS
1899⁹⁵
GARANTIE: 36 mois 100% pièces et main-d'œuvre

TOSHIBA
90 MINUTES GRATUITES
RÉCEPTEUR MONITEUR (109445)
29 po stéréo
Super tube FST
Système sonore Cyclone ABX
Sonorisation à 5 haut-parleurs
Télécommande multimarque
Meuble inclus
999⁹⁵
GARANTIE: 50 mois 100% pièces et main-d'œuvre

ZENITH
60\$ DE RABAIS
4 TÊTES HI-FI
MAGNÉTOSCOPE VHS (114172)
4 têtes stéréo hi-fi
4 programmes, 1 mois
Télécommande multimarque
Image parfaite en fonctions pause et ralenti
399⁹⁵
GARANTIE: 18 mois 100% pièces et main-d'œuvre

RCA
MAGNÉTOSCOPE VHS (123882)
4 têtes
181 canaux
8 programmes sur 1 an
Menu à l'écran
Télécommande
299⁹⁵
GARANTIE: 18 mois 100% pièces et main-d'œuvre

MITSUBISHI
37 po stéréo
RÉCEPTEUR MONITEUR STÉRÉO 37 po (113777)
Télécommande unifiée multifonction
Synchronisation de 181 canaux
Programmation automatique
Tube-image à matrice noire soumise
Diamond Vision
Réception stéréo MTS avec réduction de bruit DEX
Image sur image
1999⁹⁵
GARANTIE: 36 mois 100% pièces et main-d'œuvre

Technics
CHAÎNE STÉRÉO (900667)
RÉCEPTEUR AM-FM STÉRÉO 220 WATTS AU TOTAL
220 WATTS AU TOTAL
• Mémoire pour 24 stations • Double platine à cassette
• Lecteur au laser à 5 disques • Encintes acoustiques 3 voies • Télécommande
1199⁹⁵
MEUBLE INCLUS

TOSHIBA
MAGNÉTOSCOPE VHS HQ (121167)
Magnéto VHS HQ TOSHIBA, affichage de la programmation à l'écran par télécommande
279⁹⁵
GARANTIE: 12 mois 100% pièces et main-d'œuvre

KENWOOD
RÉCEPTEUR AM-FM (900 860)
50 watts
Lecteur au laser à 7 disques
Double cassette à inversion automatique
Télécommande
999⁹⁵

MITSUBISHI
349⁹⁵
MAGNÉTOSCOPE VHS (121980)
Télécommande multimarque
Préprogrammé
Dispositif à 4 têtes
Center Track
Affichage à l'écran
GARANTIE: 18 mois 100% pièces et main-d'œuvre

RCA
CAMÉRA 8 mm (123875)
Zoom 10:1
1 lux, télécommande
Tête rotante
Nettoyage des têtes automatique
899⁹⁵
GARANTIE: 12 mois 100% pièces et main-d'œuvre

KENWOOD
CHAÎNE STÉRÉO (900657)
RÉCEPTEUR AM-FM STÉRÉO 100 WATTS AU TOTAL
100 WATTS AU TOTAL
• Mémoire pour 20 stations • Double platine à cassette à inversion automatique • Lecteur au laser
• Encintes acoustiques 3 voies • (meuble en sus) • Télécommande
699⁹⁵
NOUVEAUTÉ 1994

SPECIAL CELLULAIRE
90 MINUTES GRATUITES
PORTATIF (117957)
Pour tout savoir, venez nous voir. Et offrez-vous un téléphone cellulaire à un prix vraiment abordable. Nous serons franchement heureux de vous rencontrer.
349⁹⁵
Le DPC de MOTOROLA
Agent agréé

RÉCEPTEUR AM-FM
50 watts
Lecteur au laser à 7 disques
Double cassette à inversion automatique
Télécommande
999⁹⁵

RCA
CAMÉRA VHS (123857)
Zoom 12:1
1 lux
Doubletage audio-vidéo
Titrage
799⁹⁵
GARANTIE: 18 mois 100% pièces et main-d'œuvre

RCA
CAMÉRA 8 mm (123875)
Zoom 10:1
1 lux, télécommande
Tête rotante
Nettoyage des têtes automatique
899⁹⁵
GARANTIE: 12 mois 100% pièces et main-d'œuvre

AMEUBLEMENTS TANGUAY ÉLECTRONIQUE

LEVIS: 5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy) 833-4511

BEAUPORT: 535, boul. Ste-Anne 667-6282

TROIS-RIVIÈRES: 2700, boul. des Recollets (819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE: 822, boul. Ste-Anne (route 132) COMTE DE RIMOUSKI 725-4411

LES SAULES: Carrefour Les Saules 5150, boul. l'Ormeiro 871-4411

OUVERT LE DIMANCHE de midi à 17h (Sauf Pointe-au-Père)

LIVRAISON ET SERVICE: QUÉBEC: 847-4411 TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111 RIMOUSKI: 725-4411

AMEUBLEMENTS TANGUAY ÉLECTRONIQUE

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

* Sous réserve d'approbation du service de crédit. Ne payez que les taxes et 10% d'intérêt. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

Sommet de la francophonie

Accrochage entre la France et le Canada

GRAND'BAIE, Maurice — Un sévère conflit entre la France et le Canada a marqué la deuxième journée des réunions ministérielles préparatoires au Sommet francophone de Maurice.

par NORMAN DELISLE
de la Presse canadienne

À la suite des propos qu'il a tenus dans un journal français, le ministre français de la Culture et de la Francophonie, Jacques Toubon, a été semoncé hier par l'ambassadeur canadien Benoit Bouchard qui représentait le Canada au Sommet de la francophonie.

« J'ai pris connaissance avec stupefaction et chagrin » des propos du ministre français, a dit M. Bouchard, lors d'une rencontre de presse.

Dans une entrevue accordée à un journaliste du *Monde* et parue le jour même, le ministre français s'en est pris à la gestion de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), une sorte de secrétariat de la francophonie qui est dirigé depuis 1989 par le Québécois Jean-Louis Roy.

Cette agence « n'a pas rempli sa mission, préférant souvent être le relais de la coopération bilatérale canadienne », a prétendu le ministre Toubon cité dans *Le Monde*.

Le quotidien français raconte

que c'est à regret que la France a accepté que le mandat de Jean-Louis Roy soit cette année renouvelé pour quatre ans, « faute d'avoir pu susciter un autre candidat ».

Les Français auraient, selon *Le Monde*, tenté de soulever la candidature d'un Maghrébin (Tunisien ou Marocain) pour faire la lutte à Roy mais les représentants arabes ont tous rejeté la manoeuvre française.

Le Monde attribue l'échec des Français pour se débarrasser de Jean-Louis Roy « à la désaffection arabe ou à la réussite de la diplomatie d'Ottawa ».

Bref, pour ce ministre français, le Canada prendrait trop de place auprès des pays francophones, le tout naturellement au détriment de la France.

Hier matin, lors de la réunion à huis clos préparatoire du Sommet, le chef de la délégation canadienne, l'ambassadeur Benoit Bouchard, a apostrophé le ministre français pour lui demander des explications sur ses propos.

Soulevant une motion d'ordre, l'ambassadeur Bouchard a ré-

clamé des explications. Le Canada et le Québec ont aussi obtenu l'appui de plusieurs pays francophones dont la Belgique et le Liban, tous très satisfaits des services de l'Agence. Au cours de la journée, plusieurs autres pays — 18 selon certaines sources — ont joint leur voix pour appuyer l'ACCT et le travail de M. Roy.

Selon des informations disponibles, un Jacques Toubon embarrassé a nié les propos que le prestigieux quotidien français lui attribuait.

Plus tard, M. Toubon rencontrait la presse pour donner des détails sur les prochains Jeux de la francophonie qui se tiendront à Paris en juillet 1994.

Il a refusé sèchement de répondre aux journalistes qui voulaient vérifier la nature exacte des propos qu'il a tenus sur l'Agence et sur le Québec qui la dirige.

Quant à l'ambassadeur canadien Benoit Bouchard, il a dit devant la presse qu'il ne « mettait pas en doute la parole d'un ministre de la République française ».

■ 3000 participants au Jeux de Paris

GRAND'BAIE, Maurice — Sept sports et sept compétitions culturelles mettront aux prises 3000 athlètes et artistes francophones à Paris du 5 au 13 juillet 1994. Il s'agira des deuxième Jeux de la francophonie, dont les détails ont été révélés hier par le ministre des Sports de la république de Maurice, M. Michael Glover. Les athlètes d'une quarantaine de pays membres de la francophonie seront opposés dans des compétitions d'athlétisme, de football, de basket-ball féminin, de handball, de judo, de lutte et de tennis sur table. Ce dernier sport sera en démonstration. Le volet culturel présentera des concours dans les domaines de la danse traditionnelle, la danse contemporaine, la chanson, les contes, la peinture, la sculpture et la production télévisuelle. Créés lors du Sommet francophone de Québec en 1987, les Jeux de la francophonie se sont déroulés pour la première fois au Maroc en juillet 1989. Ils devaient se tenir par la suite à Paris en juillet 1993 mais ils ont été retardés à la demande du pays organisateur. Le budget de l'événement a été fixé à 16 millions \$. Le ministre français Jacques Toubon a précisé que les jeux coïncideront avec le 100e anniversaire de la création du Comité olympique international. Ce dernier fut créé par le français Pierre de Coubertin le 24 juin 1894.



« Êtes-vous prévoyant ? »

Photographie prise dans les jardins du Parc commémoratif La Souvenance.

DOSSIER PRÉVOYANCE



Lépine Cloutier

Dans l'éventualité d'un décès :

- Où trouver du soutien psychologique?
- Qu'arrive-t-il lorsqu'il n'y a pas de testament?
- Qu'advient-il des cartes de crédit?
- Comment régler la succession?
- Quelles sont les procédures de rapatriement lors d'un décès à l'étranger?

- Quels sont les avantages d'un parc commémoratif?
- Quel est le coût des services funéraires?
- Est-ce qu'un préarrangement peut aider à réduire les coûts et prévenir les tracas et soucis entourant un décès?

Le Dossier Prévoyance

C'est pour répondre à toutes vos questions que nous avons conçu le Dossier Prévoyance. Pour l'obtenir gratuitement et en savoir plus sur le préarrangement, complétez le coupon ci-dessous et retournez-le à Lépine Cloutier, C.P. 1343, Québec (Québec) G1K 3P9. Vous pouvez également communiquer avec nous au 529-3371.

Oui, je souhaite recevoir le Dossier Prévoyance et avoir plus d'informations sur le préarrangement.

NOM: _____
 ADRESSE: _____
 VILLE: _____ TEL: _____
 CODE POSTAL: _____
 SAS

Lépine Cloutier
 LE RESPECT DU DÉTAIL



BANANES
 Produit importé

 **37¢**
82¢ le kilo la livre

CHOU-FLEUR
 Produit du Québec, grosseur 12

 **97¢**
chacun

LAITUE en POMME
 Produit Californie, grosseur 24

 **77¢**
chacune

LAITUE FRISEE
 Produit Californie, grosseur 24

 **77¢**
chacune

CHOU VERT
 Produit du Québec

 **77¢**
chacun

CHAMPIGNONS
 BLANC ou CAFÉ, frais, de l'Ontario

 **97¢**
la chopine

POMME McIntOSH ou LOBO
 SAC de 4 livres
 Produit du Québec

 **2.27\$**
sac 4 livres

RAISIN ROUGE
 Variété "Christmas rose", produit des États-Unis

 **1.27\$**
2,80\$ le kilo la livre

OIGNONS
 5 livres
 Produit du Québec

 **97¢**
sac 5 livres

CAROTTES NANTAISE 10 lbs
 Produit du Québec

 **1.77\$**
sac 10 livres

PIMENTS VERTS
 Produit du Québec, préemballés

 **97¢**
2,14\$ le kilo la livre

ZUCCHINI
 Produit des États-Unis, préemballé

 **97¢**
2,14\$ le kilo la livre

BETTERAVES
 SAC 5 livres
 Produit du Québec

 **97¢**
sac 5 livres

HUITRES FRAICHES
 "MALPÉQUE", standart

 **12 pour 3.47\$**

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 17 OCTOBRE 1993 INCLUSIVEMENT DANS TOUTES NOS SUCCURSALES.

LE JARDIN MOBILE

■ Cause des Cris refusée en Cour suprême

MONTREAL — Les Cris ne pourront pas contester le projet East-

main-1, d'Hydro-Québec, devant la Cour suprême. Le plus haut tribunal vient en effet de refuser d'entendre la cause présentée par les Cris, qui réclamaient une évaluation environnementale du pro-

jet. La Cour fédérale leur avait donné raison en première instance mais ce jugement avait par la suite été renversé en appel. Les Cris espéraient porter ce litige en Cour suprême, mais cette porte

leur est maintenant fermée. La voie est donc libre pour Hydro d'entreprendre ce dernier chantier prévu au complexe La Grande.

Super Liquidation

DES MODÈLES DE PLANCHER

RECHERCHEZ LES ÉTIQUETTES

SOLDE

Québec
Angle boul. Hamel/Henri IV
(418) 871.22.21



Lévis
4447, boul. de la Rive-Sud
(route Trans-Canada)
(418) 835.15.73

CHARLES DAVID

VOTRE STYLE

Claire Morissette

Claire Morissette - Fonctionnaire de Québec

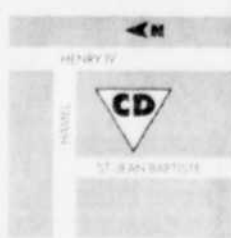
Des économies fabuleuses à l'achat de chaussures pour homme et pour femme, tout cuir, de haute qualité et de fabrication européenne, ainsi qu'à l'achat de vestes et d'accessoires!

Chaussures pour femmes à prix de gros 39\$ à 89\$.
Vendues ailleurs de 70\$ à 180\$.

A prix de gros 39\$ à 89\$

Profitez-en dès aujourd'hui à notre super entrepôt de chaussures.

- Chaussures
- Bottes • Sacs à main
- Valises
- Portefeuilles
- Malettes
- Veste de suède et de cuir



1400, St-Jean Baptiste
877-5500
Lundi à mercredi
de 9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi
de 9h30 à 21h
Samedi et dimanche
de 9h30 à 17h

Plus de 2 000 styles!
SUPER ENTREPÔT
CHAUSSURES
CHARLES DAVID
Direct au Public

Le monde des FONCTIONNAIRES

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Cadres et syndiqués: même lutte

À l'instar de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Confédération nationale des cadres du Québec s'apprete à dénoncer sur la scène internationale l'intransigeance du gouvernement du Québec dans les relations de travail avec ses employés. La CSN a déjà fait parvenir une plainte à l'Organisation internationale du travail. La Confédération nationale des cadres du Québec est prête à accorder un sursis au Conseil du Trésor pour qu'il entame au plus pressant des négociations avec les gestionnaires des secteurs public, para et péripublic.

La Confédération nationale des cadres du Québec, qui n'est pas encore reconnue par le Conseil du Trésor comme un porte-parole valable des cadres, a été mise sur pied en novembre 1992. Formé de 14 associations regroupant plus de 18 000 cadres du réseau parapublic, notamment des secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux, le front commun vise l'établissement d'un régime de négociations qui soit propre à ceux et à celles qui occupent des postes de direction. Notons que l'Association des cadres supérieurs du gouvernement du Québec (environ 2300 membres) et l'Association des cadres intermédiaires du gouvernement du Québec (plus ou moins 2100 adhérents) ne font pas partie de la confédération.

Comme tous les salariés de l'État, les cadres du secteur parapublic ont été frappés de plein fouet par la loi 102 avec son gel des salaires pour les deux prochaines années et la récupération de 1 % de la masse salariale en 1993-94. De plus, le gouvernement a mis la hache dans sa politique de primes au rendement aux cadres les plus « performants ». Une décision qui prive les gestionnaires d'une enveloppe de plus de 20 millions \$.

« Partout dans le monde civilisé, sauf au Canada et plus particulièrement au Québec, les cadres ont le droit de négocier leurs conditions de travail ou du moins d'être consultés », affirme le président de la confédération, M. Robert Savard, en signalant que le Québec ne respecte pas les conventions internationales soulignant le droit aux travailleurs de négocier leurs conditions de travail. « Les cadres veulent être impliqués dans un processus organisé visant à influencer l'État-employeur dans l'élaboration de leur régime de travail. »

Les moyens mis à la disposition de ces proches collaborateurs des décideurs publics pour revendiquer leur droit à la négociation sont limités. On ne voit pas les cadres déclencher des arrêts de travail. « Les cadres ne sont pas là que pour faire avaler la pilule des compressions budgétaires à leurs employés mais plutôt pour s'assurer que la clientèle obtienne des services de qualité. Il est donc hors de question de mettre en branle des moyens qui feraient augmenter les listes d'attente dans les hôpitaux ou diminuer l'encadrement des enfants dans les écoles. »

Ce qui reste à la Confédération nationale des cadres du Québec c'est de dire au monde entier, via l'Organisation internationale du travail « que le Québec est un mauvais citoyen qui ne respecte pas les conventions internationales ». On veut ainsi imiter le petit groupe d'anglophones qui se sont plaints à l'ONU de la législation linguistique québécoise et qui ont réussi à obtenir des ajustements à la loi 178.

Nominations

Le gouvernement du Québec a annoncé hier la nomination de M. Raymond Lemay à la présidence de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (Soquia). Depuis 1989, M. Lemay est vice-président exécutif chez Quebecor. Le sous-ministre au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Guy Jacob, le sous-ministre au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Ghislain Leblond, et le président des Boulangeries Weston, M. Gaëtan Lussier, ont été nommés au conseil d'administration de Soquia.

Par ailleurs, M. André Vézina a été nommé au poste de sous-ministre adjoint au ministère des Forêts. Depuis 1991, il exerçait les mêmes fonctions au ministère de l'Éducation.

Pour joindre l'auteur de ces lignes ou adresser vos communications :
Tribune de la presse, a/s de Gilbert Leduc, 1050, rue Saint-Augustin,
Bureau 222, Québec, G1R 5A4. Tél. : 644-4015 Fax : 647-3451

Le plus beau projet en ville s'en vient près du Campanile...



Attendez-le!

Notre condominium-témoin sera prêt d'ici quelques jours.



652-9004
963 rue, Grand-Jean, Sainte-Foy

Une autre prestigieuse réalisation de
C.R. GAGNON INC.
INTERPRENEURS GÉNÉRALIS
Vidéobelle

Fraude de 300 000 \$ dans un comité d'aide aux sidéens

MONTREAL (PC) — Le Comité Sida-Aide Montréal (COSAM) a été victime d'une fraude qui pourrait atteindre les 300 000 \$, ce qui a provoqué un déficit imprévu amenant les bailleurs de fonds de l'organisme à cesser de verser leurs subventions.

La directrice générale de l'organisme, qui était en poste depuis un peu plus de trois ans, a été congédiée dimanche dernier relativement à cette affaire. Une plainte de fraude a été déposée à son endroit à la Sûreté du Québec.

« Nous avons d'abord découvert un trou de 30 000 \$ dans nos livres. Puis nos vérificateurs ont établi qu'à la suite de ces irrégularités, notre déficit atteignait 362 000 \$ sur un budget de 950 000 \$ », a expliqué M. Daniel Campeau, nommé responsable du nouveau comité de gestion par les

administrateurs. M. Campeau a cependant ajouté qu'une étude attentive des livres étaient toujours en cours et que l'on découvrirait encore de nouvelles irrégularités.

M. Campeau se demande toutefois pourquoi les vérificateurs, Poisson, Thibeault, Campeau, Peat, Marwick, Thorne, une des plus importantes firmes comptables au Canada, n'a pas découvert le pot aux roses. D'autant plus que c'est un ex-employé du COSAM qui a mis les vérificateurs sur la piste.

Faute d'argent, l'organisation humanitaire a été obligée de mettre à pied ses 13 employés réguliers le 12 octobre.

Un projet de 90 millions \$

La SQ modernise ses communications

MONTREAL (PC) — Le système de communications de la Sûreté du Québec, datant de 1966, a vraiment fait son temps. Le gouvernement du Québec a décidé de confier à un consortium la mise sur pied d'un Réseau intégré de télécommunications policières, le RITP, au coût de 90 millions \$.

Le RITP, loué pour une période de 10 ans, sera implanté à partir de l'automne 1994 jusqu'à l'automne suivant. Le nouveau système sera sous la responsabilité des sociétés Bell mobilité radio, Télébec et Québec-Téléphone.

L'annonce du projet a été faite hier matin en présence notamment du ministre Claude Ryan et du directeur de la SQ, Robert Lavigne.

Les policiers devraient ainsi répondre plus rapidement aux appels de la population qui n'aura plus qu'à composer un seul numéro 1-800 sur tout le territoire du Québec. Munis de radio-mobile et

d'appareils portatifs, les policiers seront en communication avec leur centrale même s'ils se trouvent à l'extérieur de leur véhicule. Le rayon d'action du portatif sera d'un kilomètre.

Le RITP, reconnaît le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, reste toutefois le « minimum nécessaire ». On aurait pu en faire plus, comme en Ontario, mais les contraintes budgétaires ont eu raison de la technologie plus avancée.

De fait, les ordinateurs ne seront pas installés dans les voitures

avant trois ans. La SQ est donc loin d'être le chef de file dans le domaine. Par exemple, pour se renseigner sur un automobiliste fautif, le policier devra encore faire appel à son centre de télécommunications.

Sans être avant-gardiste, le RITP permettra une plus grande efficacité du service, une réponse plus rapide aux citoyens et une sécurité accrue pour les policiers. Treize centres de télécommunications verront le jour sur le territoire du Québec. Des employés civils répondront aux appels. Sur le terrain, les conséquences sont multiples : les ondes seront moins occupées, la confidentialité des ondes sera mieux préservée avec la cryptophonie numérique (ou brouillage numérique de haut ni-

veau) ce qui risque fort d'ennuyer les criminels mais aussi les journalistes qui écoutent les ondes de police. De même, la gestion des appels sera informatisée.

Plusieurs commandes se feront beaucoup plus facilement à l'intérieur du véhicule. Une touche déclenchera, si besoin est, la signalisation de détresse, une autre atteindra directement le centre de télécommunications le plus proche ou encore le superviseur.

Les retombées engendrées par le RITP sont importantes pour le Québec : 22 millions \$ en achats de biens, 165 emplois directs sur 10 ans, 75 emplois indirects sur 10 ans et 3,8 millions \$ en masse salariale injectée dans l'économie.

SIMPLEMENT



ABRI D'AUTO 11' x 20' 11 x 20 À SEULEMENT **449,99 \$**

DISPONIBLE EN 11 x 32, 11 x 36, 11 x 40

TOILE
Fabriqué en transluce de fabrication canadienne, traitée UV, laisse pénétrer la lumière pour plus de sécurité.

STRUCTURE
Structure ultrarobuste avec arches 1 5/8" et traverses 1", traitée anti-rouille, haussée à 6'6" pour véhicules utilitaires. SE RANGE FACILEMENT.

ARCHE EXCLUSIVE
Diamètre de nos arches **1 5/8"**
La compétition **1 1/4"**

BANDES
2 bandes antivent gratuites à l'achat de nos abris d'auto, une valeur de : 46,22 \$ (taxes incluses).

ACCESSOIRES
Portes avant et arrière, 4 ancrages doubles avec 8 piquets de retenue de 15", élastiques et corde d'attache pour la toile.

COURROIES
4 courroies de transport gratuites d'une valeur de 23,11 \$ (taxes incluses).

GARANTIE 1 AN + LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 20 KM

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES

QUÉBEC
687, boul. Pierre-Bertrand Sud
Ville de Vanier (Québec)
Tél. : 687-4270

CLUB PISCINE

LÉVIS
5220, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
Tél. : 833-0165

DERRIÈRE DES MILLIERS D'AUTOMOBILISTES QUÉBÉCOIS



BIEN PLUS QU'UN PRÊT-AUTOMOBILE

UNE GAMME COMPLÈTE DE SERVICES FINANCIERS POUR L'AUTOMOBILISTE

L'achat d'un nouveau véhicule doit être bien planifié. Cependant, nous savons que votre temps est précieux. C'est pourquoi à la caisse Desjardins, vous trouverez sous un même toit tous les services financiers pour l'automobiliste dont vous avez besoin.

- Prêt-automobile
- Assurance prêt Desjardins¹ (vie et invalidité) et Assistance Desjardins²
- Assurance automobile³

1. Offerte par Desjardins - voir Desjardins.ca
2. Offerte par l'agent des services généraux des caisses Desjardins

GRATUITE! ASSURANCE INVALIDITÉ POUR 6 MOIS*



* Offre valide dans les caisses participantes, jusqu'au 31 août 1994 pour une période maximale d'un an à compter de la date de l'assurance prêt Desjardins.
Conditions particulières:
• L'assurance invalidité est gratuite pour les six premiers mois de l'assurance. Pour bénéficier de cette offre, l'emprunteur devra compléter une demande d'assurance et satisfaire aux conditions d'admissibilité.
• La caisse se réserve le droit de mettre fin en tout temps à cette promotion.



La caisse populaire Desjardins

Services financiers Desjardins pour l'automobiliste

Desjardins L'incroyable force de la coopération.



LUNDI 8H15



ROBERT GILLET
a des choses à dire à **KIM CAMPBELL**

cjrp 1060

LE LEADER DE L'INFORMATION

Notre relève artistique plus choyée qu'ailleurs au pays

QUÉBEC — Malgré les embûches, il est plus facile pour la relève artistique de se tailler une place au Québec qu'ailleurs au pays.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

«Au Québec, la télévision (MusiquePlus), la radio (CHOI-FM et CKRL), les médias (le journal-Voir) chacun à sa manière, aident la relève. On a tous les ingrédients

pour permettre l'émergence de nouveaux artistes », constate Mario Lefebvre, directeur du marketing chez Distribution Sélect.

Lefebvre tire cette conclusion à la fin du premier atelier du congrès de l'industrie du disque

qui se tient pour la première fois à Québec, à quelques heures du gala de l'Adisq. Cet atelier, bondé de jeunes artistes, de gérants, de directeurs de programmation radio et de représentant l'industrie française du disque, portait sur les méthodes alternatives pour lancer un nouvel artiste.

Si l'artiste n'arrive pas à embarquer sur l'autoroute du succès, des voies secondaires sont dispo-

nibles : les clubs, Voir, MusiquePlus.

Dans les clubs, les disc-jockeys n'ont aucune réticence à faire jouer des disques francophones, constate l'expert Georges Antiglio. Ce qui compte, c'est le rythme, pas la langue. Chez Voir, « on veut encourager nos lecteurs à sortir et découvrir de nouveaux groupes », explique le journaliste Laurent Saulnier.

De son côté, MusiquePlus offre, à l'intérieur de l'émission *M plus*, deux fois par jour, des clips d'artistes « qui n'ont pas encore d'impact mais qu'on sent prêt à percer », comme l'explique Benoît Vanasse.

Certaines stations de radio comme CKRL (dans tous les genres de musique) et CHOI-FM (pour le rock) osent présenter des artistes nouveaux. Richard Desjardins, par exemple, a produit son premier disque grâce à un financement populaire de CKRL. Les compagnies de disques relèquent maintenant le groupe rock de Québec EONS, qui s'est d'abord fait entendre à CHOI.



Le chanteur Steve Ross a préféré gérer sa carrière sans passer par la voie des maisons de disques. De plus en plus, les artistes doivent avoir un côté homme d'affaires, estime-t-il.

Mais toutes ces possibilités offertes aux jeunes ne peuvent remplacer deux qualités, estiment les experts invités : le travail et la ténacité.

Travail et ténacité

C'est ce qu'ont compris Louis Poliquin, gérant du groupe Rudeluck, et Steve Ross, un chanteur country qui a produit son propre disque.

« Les voies alternatives, tu fais pas ça pour être original, tu fais ça

parce que t'as pas le choix », explique Louis Poliquin, qui a décidé de « faire les polyvalentes et les radio étudiantes » pour faire connaître son groupe Rudeluck, trop rock et trop nombreux (ils sont sept) pour être écouté dans les stations de radio et être reçu aux différentes émissions culturelles de télé.

Steve Ross, lui, a mis sur pied sa propre compagnie de production, après avoir refusé de travailler avec les grosses compagnies de disques. « Tu deviens connu, mais tu sais plus ce que devient ton produit. Je voulais garder l'intégrité de mes pièces », dit-il. Il a mis trois ans de travail, a trouvé des partenaires financiers qui ont investi 300 000 \$ dans sa carrière, il s'est trouvé des « sponsors » qui lui ont permis financièrement de chanter dans presque tous les campings de la province pour se faire connaître. Aujourd'hui, sa chanson *Souvenirs* est en 15e position au palmarès RadioActivité. « J'ai réussi, sans attendre la couverture médiatique », dit-il.

UNE MEILLEURE VIE... GRÂCE AUX IMPLANTS DENTAIRES

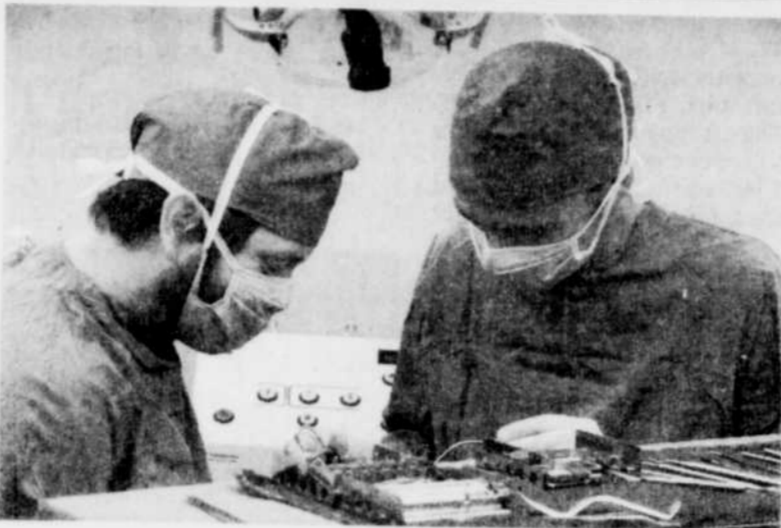
Vos dentiers vous causent la nausée, des difficultés à manger, des problèmes psychologiques! Saviez-vous qu'il y a une alternative?

En effet, une percée majeure dans le domaine dentaire a été effectuée par le Dr Branemark, professeur et chercheur à l'Université de Gothenburg en Suède. Il a découvert que le titane possédait la propriété de se souder à l'os. Ainsi, grâce à une technologie chirurgicale spécifique, le tissu osseux s'intègre à la surface du titane; c'est ce qu'on appelle maintenant l'ostéointégration. Cette découverte majeure a permis de créer des implants dentaires faits de titane pur. Ce type d'implant a été placé dans la bouche du premier patient il y a vingt-sept ans.

Depuis ce temps, plus de 250 000 patients dans 40 pays à travers le monde ont pu se prévaloir de cette réhabilitation buccale et retrouver le plaisir d'une dentition naturelle. Le Dr Branemark disait récemment: «C'est une source constante d'encouragement de voir que, même après plusieurs décades, certains patients parlent du changement

radical que les implants dentaires ont apporté dans leur vie.» Depuis juin 1992, une clinique de Québec vous offre cette technique. En effet, le Dr Yvan Fortin et le Dr Jacques Bernier, chirurgiens-dentistes, ont limité leur pratique à l'implantologie dentaire. Ils ont ouvert le premier centre spécialisé en Amérique du Nord utilisant strictement les implants et la méthode du Dr Branemark. Déjà, plus de 150 patients ont bénéficié de cette méthode révolutionnaire.

Ce traitement s'adresse à presque tous les gens de 16 ans à 85 ans, ayant perdu une, plusieurs ou toutes leurs dents. Les résultats parlent par eux-mêmes avec un taux de réussite de 98% avec la méthode du Dr Branemark, la seule utilisée au Centre d'implantologie dentaire de Québec. Fait à noter, après la phase chirurgicale, il y a une très courte période de convalescence et la douleur postopératoire est à peu près inexistant, ce qui en fait un



traitement de choix pour les personnes édentées. Le tout est suivi par la phase prothétique où on y fait la construction de la nouvelle dentition. Maintenant, tout est possible. Voilà une solution pour les Québécois et Québécoises ayant des prothèses inconfortables, douloureuses et parfois complexes. Pourquoi

souffrir plus longtemps? Informez-vous sur les implants dentaires au 657-5510.

CENTRE D'IMPLANTOLOGIE DENTAIRE DE QUÉBEC
3075, chemin des Quatre-Bourgeois
Bureau 109
Sainte-Foy (Québec) G1W 4X5
657-5510
1-800-465-8787



Publi-reportage

QUI TOMBENT DU CIEL!



DU 18 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE TIRAGE QUOTIDIEN

C'EST TOUT SIMPLE!
Magasinez à Place Laurier et, chaque jour, courez la chance de gagner 1 000 \$ en chèques-cadeaux. Les coupons de participation sont disponibles chez les marchands. Il suffit de les remplir et de les déposer dans le baril et les pyramides spécialement identifiés à Place Laurier.

C'EST PAYANT EN GRAND!
Au total, il y a 21 prix de 1 000 \$ en chèques-cadeaux de Place Laurier à gagner du 18 octobre au 7 novembre.
Règlements officiels disponibles au kiosque d'information au 2^e étage de Place Laurier et à l'endos des coupons de participation. Le gagnant devra se soumettre à une question d'habileté mathématique.

PLACE LAURIER
PLACE AUX IDÉES
Ouvert le dimanche ILLIMITÉES

SALON D'OPTIQUE A VENDRE
Situé 210, Charest, Québec
Prix de liquidation très rapide
+ Equipement de 2 boutiques
+ 2850 "blanks" de laboratoire
L. Bergeron
(418) 623-8169

JAROBV
Fabricant de poêles et foyers depuis 15 ans

LE PRINCESS 2000
9 pieds de cheminée 2100 de 7 po de diamètre, incluant un marbre et un pare-étincelles. Installation comprise.
2299\$
Autres modèles de poêles et foyers à partir de **249\$**

NOUVEAU
Poêle à granules de bois
Réparation de cheminée de gaine rigide en acier inoxydable
20, GEORGES-MUIR, CHARLESBOURG
849-8095



Kim Campbell fait déjà son «post mortem»

par
Michel
VASTEL



QUÉBEC — Kim Campbell n'est « pas déçue », mais elle reconnaît qu'il est bien difficile de changer les bonnes vieilles habitudes des campagnes électorales. Et, « si c'était à refaire, elle aurait publié son programme électoral plus tôt ».



Après 37 jours de campagne électorale, la première ministre s'accroche aux derniers sondages de son parti qui annonçaient un revirement en sa faveur. Mais le ton de sa rencontre avec le bureau éditorial du SOLEIL — l'utilisation des verbes à l'imparfait, en particulier — avait des allures, déjà, de « post mortem ».

Est-ce l'héritage de Brian Mulroney, des neuf ans de pouvoir de son parti, qui auront finalement pesé trop lourd ? Kim Campbell dit que c'est beaucoup plus profond que cela. Les Canadiens vivent actuellement des bouleversements aussi profonds qu'à la fin du XIXe siècle, lorsqu'ils sont passés d'une société rurale à une société industrielle. « Les gens sont inquiets, ils ne comprennent pas que les vérités d'hier ne soient plus des vérités aujourd'hui », dit-elle.

La première ministre a d'abord parlé de « rage » de l'électorat hier, puis s'est corrigée pour évoquer « le mécontentement » envers le système politique. Mais le premier mot n'était peut-être pas trop fort, comme le révélait d'ailleurs un sondage hier.

La première ministre savait bien, en juin, que les Canadiens ne croient plus leurs chefs politiques. Elle a donc voulu ressusciter l'espoir, « modifier la façon dont les gens pensent en changeant la façon dont on fait de la politique ». Elle a d'ailleurs beaucoup de talent à déclencher une réflexion dynamique au milieu d'un petit groupe de gens. Mais les campagnes électorales sont aussi de gros événements médiatiques, aux lourdes mises en scène.

« C'est frustrant, reconnaît Kim Campbell, parce qu'on me demande toujours : où est le boeuf ? » (Traduction plutôt drôle de l'expression anglaise : 'Where is the beef?', « où est le jus ? »). Le ministre des Finances, Gilles Loiselle, a tenté d'aider sa patronne en lui soufflant : « où est la viande hachée ? », ce qui prouve que, même dans l'adversité, ces gens-là entendent encore à rire !

Mais l'aveu de Mme Campbell rappelle cruellement les dérapages de la campagne des conservateurs, semaine après semaine.

Une suite de dérapages

Sur le style d'abord. Kim Campbell a voulu parler aux Canadiens directement, et avec franchise. Cela a donné des événements comme en ce jour du 10 septembre en Ontario : visite d'une école secondaire où on enseigne le dessin assisté par ordinateur, puis d'une usine où une quarantaine de nouveaux employés utilisent cette technique. C'était sa

façon à elle, un peu didactique d'ailleurs, de faire le lien entre la formation et l'emploi.

« Mais c'est difficile de communiquer comme cela, reconnaissait hier la première ministre. Je ne suis pas déçue, mais les médias ne savent pas comment traiter ce genre de campagne. » Au fil des semaines, les conservateurs sont revenus, surtout au Québec, à un style de campagne plus traditionnel, avec ses bons et ses mauvais côtés comme cette publicité de mauvais goût sur l'image de Jean Chrétien que Kim Campbell n'avait pas approuvée et qu'elle a fait retirer des ondes immédiatement.

Sur le fond ensuite. Kim Campbell a été victime du succès de sa précampagne de l'été dernier. Nouvelle première ministre, elle avait prononcé une série de discours importants sur la démocratisation du Parlement, sur la formation de la main-d'oeuvre, sur le contrôle du déficit et de la dette, sur la protection des programmes sociaux. Mais, ou bien les Canadiens n'y prêtaient pas attention, ou bien ils ne la croyaient pas, toujours est-il qu'ils ont vite oublié ces éléments du « programme d'un gouvernement de Kim Campbell ».

Lorsque les libéraux ont rendu public, avec une mise en scène de dépôt de budget, leur propre programme électoral, les conservateurs ont été mis sur la défensive. « Cela a donné l'impression que les libéraux avaient un plan et que nous n'en avions pas », a reconnu la première ministre, hier.

La publication, en catastrophe, du petit « livre bleu » n'a même pas suffi. Kim Campbell a finalement été forcée de donner « des exemples de coupures » dans la défense, l'administration publique et les subventions aux entreprises, totalisant les 7 milliards \$ qui lui manquaient pour atteindre l'équilibre budgétaire dans cinq ans.

Kim Campbell a reconnu hier qu'elle passait beaucoup de temps à « s'ajuster aux changements de la campagne » tout en ajoutant qu'en 1988, Brian Mulroney lui-même avait mené quatre campagnes différentes en deux mois. « Déçue », la première ministre ministre l'est d'autant plus qu'elle semble sincèrement convaincue d'être la seule à proposer un « programme précis et complet de contrôle du déficit et de la dette, de développement économique et de protection des programmes sociaux. » Soit dit en passant, elle ne rejette pas, comme certains de ses ministres et députés, le blâme sur les journalistes. Elle saura donc perdre avec classe...

Convocation du Parlement en novembre

Pour le moment, Kim Campbell croit encore à sa chance et parle ouvertement de son programme de gouvernement, qu'il soit majoritaire ou non.

Elle envisage de convoquer la Chambre des communes dans la deuxième moitié de novembre, « après un mois de travail » à la formation du cabinet et la préparation du discours du Trône. D'ici là, le vérificateur général aura vérifié les états financiers de l'année 1992-1993 et le ministre des Finances pourra faire un discours sur l'état des finances, « avec des options de coupures budgétaires » nécessaires à l'élimination du déficit.

Majoritaire ou pas, Kim Campbell promet d'honorer sa promesse de revaloriser le rôle des députés et de les impliquer, de même que les provinces et le public en général, à la prise des décisions difficiles. « Cela permettra au cabinet de commencer à la mi-janvier la préparation du budget que le ministre des Finances déposera en février 1994 », précise-t-elle.

Kim Campbell a laissé entendre qu'elle ne s'accrochera pas au pouvoir, rappelant la tradition selon laquelle « le gouverneur général demande au chef du parti qui a le plus de sièges de former le gouvernement ». Elle ne tentera donc pas, comme Pierre Trudeau en 1972 et surtout David Peterson en 1985 en Ontario, de gouverner avec moins de sièges que son opposition officielle.

« Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire des alliances formelles » avec les autres partis, a encore précisé Mme Campbell, se proposant plutôt de « chercher des alliés cas par cas ». D'ailleurs, elle a l'intention « de réduire au minimum le nombre de lois nécessitant un vote de confiance ». Le budget entre toutefois dans cette catégorie et un gouvernement ne passera pas le printemps de 1994 sans rallier une majorité de députés à sa politique de contrôle du déficit.

Faisant alors écho aux propos de certains de ses députés et ministres, Kim Campbell elle non plus ne refuserait sans doute pas de collaborer avec les libéraux pour marginaliser le Parti réformiste et le Bloc. « Je ne mettrai jamais l'intérêt partisan avant l'intérêt du pays, dit-elle. Si nous faisons face à une situation difficile aux Communes, ma priorité sera de préserver notre capacité de protéger les intérêts des gens ».

LES ENJEUX ÉCONOMIQUES DE LA CAMPAGNE

De l'espérance au réalisme

MONTREAL — Deux thèmes économiques auront dominé la campagne électorale : la création d'emplois et la réduction de la dette publique. L'espérance pour les uns, le réalisme pour les autres. Rarement les enjeux n'auront été si fondamentaux dans un pays financièrement lessivé, mais qui compte 1 560 000 chômeurs.

par
Didier
FESSOU



La dette d'Ottawa dépasse 450 milliards \$, ce qui nous coûte 40 milliards \$ par année en intérêts. 40 milliards \$, c'est exactement la capacité d'épargne des Canadiens. Le drame, c'est qu'Ottawa doit les trois quarts de cette somme aux Japonais, aux Américains et aux Européens. Si, chaque année, ces 30 milliards \$ restaient ici, ils

contribueraient à financer la création d'un million d'emplois et à réduire le taux de chômage de 5 %.

L'ampleur de cette dette exige donc qu'Ottawa équilibre son budget pour que les recettes suffisent à payer les dépenses et les intérêts sur la dette. Pour y parvenir d'ici cinq ans, il faudrait, selon l'économiste Jean-Pierre Vidal qui enseigne à l'Université de Montréal, couper 13 % dans les dépenses, soit 20 milliards \$, ou augmenter les impôts de 12 %, soit 4500 \$ par contribuable.

Cinq approches

Aucun des partis qui se disputent la confiance des électeurs ne propose d'aller aussi loin, sauf le Reform.

● Les libéraux économiseraient 7,1 milliards \$ en renonçant aux hélicoptères, en allégeant les dépenses militaires, en réduisant les contrats professionnels, les subventions aux entreprises et le budget du cabinet.

● Les conservateurs offrent de faire mieux avec 9,4 milliards \$ en dégraissant la fonction publique, en comprimant les subventions aux entreprises, l'aide internationale, le budget de la Défense nationale et la taille du cabinet.

● Le Bloc québécois vise un objectif de 10 milliards \$ par l'élimination des doublons, l'application des suggestions du Vérificateur général, l'abolition des avantages aux fiducies familiales et la réduction du quart du budget de la Défense nationale.

● Les néo-démocrates parlent de réduire le déficit de 8 milliards \$ sans compression dans les dépenses publiques, mais par un accroissement des taxes grâce à la reprise économique qui gonflera les revenus de l'État.

● Les réformistes n'augmenteraient pas les impôts, mais élimineraient le déficit en trois ans en s'abritant dans les transferts aux provinces, les programmes sociaux et les contributions aux sociétés d'État.

Rien de réglé

Aussi difficile soit-il à atteindre, le seul équilibre budgétaire ne suffira pas à résoudre le problème de la dette. En effet, soutient M. Vidal, la dette aura quand même progressé de 37 % d'ici cinq ans.

Ignorant cet avertissement, la plupart des partis préfèrent miser sur la croissance économique et la création d'emplois qui en découlera pour alléger l'État du fardeau de sa dette. Ainsi, le gouvernement percevrait plus d'impôts sur le revenu et plus de taxes à la consommation tout en voyant diminuer le coût des prestations sociales aux sans-emploi.

QUE PROPOSE-T-ON DE CONCRET ?



LIBÉRAUX

Un déficit ramené de 5,2 % à 3 % du produit intérieur brut conjugué à un taux de croissance supérieur à 3 % autoriseraient une baisse du loyer de l'argent et une maîtrise de l'inflation, soutiennent les libéraux.

Ils veulent ouvrir « tout grand » les marchés extérieurs à nos matières premières par la « mise en place d'une politique monétaire équilibrée ». Traduction libre : la Banque du Canada renoncera à soutenir la valeur du dollar.

Ensuite, après une vaste consultation ou les provinces auraient leur mot à dire, ils remplaceraient la TPS par un autre outil fiscal tout aussi performant qui permettrait de lutter à la fois contre l'économie au noir et la contrebande. Même promesse de concertation au sujet des politiques fiscales (impôt sur le revenu, impôt sur le capital et taxe à la consommation) : « justice, simplicité et harmonisation avec les provinces doivent être les trois mots d'ordre. »

Posant pour prémisse que « l'expansion économique ne doit pas obéir uniquement aux lois du marché », ils feraient de la relance de l'emploi le pivot de leur politique économique grâce aux travaux d'infrastructures, la réouverture de l'Accord de libre-échange nord-américain et, surtout, l'aide aux petites et moyennes entreprises. Cette aide s'appuierait sur 1) l'accès aux capitaux, 2) des investissements en recherche et développement, 3) un assouplissement de la réglementation gouvernementale et 4) l'ouverture de nouveaux débouchés commerciaux.

CONSERVATEURS

Pas question d'ordonner à la Banque du Canada d'abaisser les taux d'intérêt, disent les conservateurs, afin de ne pas altérer la confiance des investisseurs étrangers qui financent la dette : « Pour maintenir les taux à la baisse, nous réduirons les emprunts du gouvernement en endiguant le déficit et en poursuivant notre lutte contre l'inflation. C'est le marché qui fixe le cours du dollar et il n'y a pas de valeur cible pour le dollar. »

Pas question non plus de revenir sur le principe de la TPS, disent-ils, bien qu'elle puisse être « modifiée à la suite de négociations avec le secteur privé, les institutions et les organismes bénévoles ».

Parce que « le gouvernement ne peut pas créer la richesse qui favorise la création d'emplois et l'augmentation du revenu des particuliers », les conservateurs suggèrent de s'en remettre à l'entreprise privée pour créer des emplois.

Mais ils s'engagent à constituer un environnement favorable en facilitant l'accès aux capitaux, en simplifiant la paperasserie administrative et la réglementation, en ouvrant de nouveaux marchés d'exportation et en axant la formation professionnelle sur les spécialités en demande.

BLOQUISTES

La réduction du déficit budgétaire est essentielle, note le Bloc québécois, si le Canada veut réduire les taux d'intérêt réels, favoriser l'investissement, la consommation et la création d'emplois. Il suggère donc d'examiner publiquement, poste par poste, toutes les dépenses.

Trop élevée ces dernières années à cause de la politique monétaire la Banque du Canada, la valeur du dollar semble aujourd'hui revenir à un niveau proche de sa valeur réelle : « Le Bloc entend exercer les pressions nécessaires pour que la lutte à l'inflation tienne compte des impacts qu'elle engendre. Il nous paraît, par exemple, inacceptable d'imposer des taux d'intérêt élevés afin de lutter contre une inflation régionale. »

Jugeant la TPS un « mal nécessaire », il veut en faciliter son application, en réduire ses coûts d'administration et réclamer qu'elle ne s'applique pas au secteur culturel.

Sur le plan fiscal, le Bloc propose pour une période déterminée que « les économies en prestations d'assurance-chômage qui résulteraient de la création d'emplois, puissent être retournées aux entreprises créatrices d'emplois sous forme d'une exemption à l'égard de la taxation sur la masse salariale ou sur le capital. »

Son programme de création d'emplois s'articule autour de six points : répartir équitablement entre les provinces les dépenses d'Ottawa ; stimuler fiscalement les investissements du secteur privé ; créer un fonds de restructuration et de reconversion industrielle ; encourager les investissements publics des provinces et des municipalités ; implanter le TGV entre Québec et Windsor ; et investir les économies réalisées en prestation d'assurance-chômage dans la création d'emplois.

Quant à l'État, « il lui appartient de créer un environnement législatif et réglementaire favorable à la création d'emplois, de stimuler les efforts du secteur privé en matière de formation de la main-d'oeuvre, de recherche et de développement, ainsi qu'apporter un soutien dans la prospection de nouveaux marchés et favoriser une meilleure capitalisation des entreprises. »

ÉDITORIAL

L'échec des
faiseurs
d'images

Les élections du 25 octobre prochain pourraient bien marquer l'échec des faiseurs d'images qui ont tracé le plan de campagne de la première ministre Campbell.

Au lieu de se présenter devant l'électorat avec un programme articulé sur les questions de fond qui intéressent les Canadiens — chômage, dettes, insécurité —, on a préféré miser sur la personnalité attachante de Kim Campbell. Cette « nouvelle façon de faire de la politique », expérimentée avec succès pendant la course à la chefferie, n'a pas résisté à l'usure d'une longue campagne électorale.

Kim Campbell s'en est ouverte à l'occasion d'une rencontre avec l'équipe éditoriale du SOLEIL. Depuis quelques jours, elle tente à nouveau d'ajuster le tir et d'aborder les contenus au lieu de peaufiner l'emballage.

Les électeurs ne sont pas dupes. Ils aiment la personnalité de Mme Campbell qui reste plus populaire que son parti mais veulent savoir comment elle réalisera sa promesse de faire disparaître le déficit en 5 ans alors que son parti n'a pu le diminuer, après 9 ans de pouvoir.

Même si la question constitutionnelle a été écartée par les stratèges conservateurs et libéraux, les Québécois n'ont pas oublié l'échec de Meech. Et malgré les signes d'une reprise économique, l'emploi stagne et le taux de chômage reste à un niveau inacceptable.

Mme Campbell n'est pas la seule à subir la mauvaise humeur des citoyens. Un scepticisme profond frappe toute la classe politique puisque 83 % des Québécois ne croient plus aux politiciens, selon le sondage Multi Résolu publié hier.

Croyant n'avoir plus rien à perdre, les électeurs s'apprêtent à manifester leur mécontentement en votant massivement pour des tiers partis régionaux: le Bloc québécois et le Reform Party. Le mouvement est si profond que l'un de ces deux partis pourrait former l'opposition officielle à Ottawa. Un scénario que rejette fermement Mme Campbell. Mais personne n'osait même l'imaginer, il y a quelques mois à peine.

Mme Campbell prétend, avec raison, qu'elle n'a pas eu suffisamment de temps pour se démarquer de l'administration Mulroney. Ce dernier, en attendant la dernière minute pour démissionner, n'a pas rendu service à son parti. Mais la première ministre ne s'est guère aidée en capitalisant trop sur son image pour obtenir la confiance des Canadiens. En publiant rapidement un programme électoral détaillé, M. Jean Chrétien a pris l'initiative et l'a continuellement placée sur la défensive.

La première ministre tente de sauver les meubles de son parti dans le dernier droit de la campagne. Il n'est pas certain qu'elle y arrivera. Les mauvaises nouvelles s'accumulent. Les prévisions du budget Mazankowski sur lesquelles s'appuyait Mme Campbell sont contredites par les résultats financiers de mi-année publiés par son ministère des Finances. Et les données de septembre sur l'emploi ne manifestent rien d'encourageant.

Les résultats de l'élection du 25 octobre confirmeront probablement, une fois de plus, qu'un gouvernement se bat lui-même. Le preuve en est que l'électorat québécois enverra à Ottawa un fort contingent de députés d'un parti qui ne peut et ne veut pas être au pouvoir. Un vote massif de protestation que Lucien Bouchard a su habilement allier au vote souverainiste.

Mme Campbell annonce déjà qu'elle ne lâchera pas, même si l'échec est cuisant. Il faut saluer cette détermination. Reste à savoir si son parti la suivra.

MICHEL AUDET

Bloc-notes

Nobel de l'espoir

Deux frères ennemis, les sud-africains Nelson Mandela et F. W. de Klerk, viennent de remporter le prix Nobel de la paix. Comme si ceux qui décident de cette prestigieuse récompense aimaient allier l'eau chaude et l'eau froide dans l'espoir d'accélérer la fin de la crise.

Chef de l'African National Congress, le premier à combattre l'apartheid pendant 27 ans du fond de sa prison. Le second a passé l'essentiel de sa carrière dans un parti raciste, vouée à la domination des Blancs sur les Noirs. Puis les deux ont choisi la justice et le compromis plutôt que l'affrontement perpétuel et l'inévitable bain de sang.

Élu président en 1989, M. de Klerk a étonné le monde entier mais surtout ses compatriotes afrikaners en amorçant la dissolution du régime d'apartheid. En retour, M. Mandela accepta de renoncer à la violence. L'Afrique du Sud tente depuis, malgré mille difficultés provoquées par les extrémistes des deux camps, de se transformer en pays respectueux de la démocratie et des droits de la personne.

Le prestige que confère au président actuel et à celui qui lui succédera vraisemblablement au te, me du processus ce prix Nobel de la paix ne sera pas superflu. Car l'éradication de l'ensemble de l'échafaudage raciste des dernières décennies suscite de vives résistances.

Les néo-nazis blancs comme les tenants d'un certain tribalisme noir ne rendent pas les armes facilement. Il se passe peu de jours sans qu'un massacre ne survienne dans l'un ou l'autre des cantons noirs. Nul ne retrouve jamais les coupables. Plusieurs jouent double jeu en toute impunité.

Le pays doit voter pour la première fois en toute liberté le 27 avril prochain. Puis l'ANC et le Parti national de M. de Klerk gouverneront ensemble pendant cinq ans avec la participation de tous les partis qui obtiendront au moins 20 sièges sur les 400 que comprendra l'Assemblée nationale, selon les termes de l'entente acceptées par les grandes forces politiques du pays.

S'il ne faut attendre aucun miracle en Afrique du Sud, l'attribution du Nobel aux deux meneurs de jeu insufflera à ces derniers la nécessaire poussée d'adrénaline pour mener leur combat à bon port.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

La session des canards boiteux

En 1933, la constitution américaine a été amendée pour la vingtième fois, afin d'éliminer une anomalie parlementaire qu'on appelait *lame duck session*, c'est-à-dire la « session des canards boiteux ».

Les années paires, le système électoral avait jusque-là pour effet de permettre aux congressistes battus aux élections de novembre de continuer à siéger jusqu'au 4 mars de l'année impaire suivante. Une véritable incongruité.

Contrairement à ces « canards aux ailes coupées », on ne peut pas dire que les membres de l'Assemblée nationale en instance de départ ont perdu leur légitimité. N'empêche qu'avec un premier ministre en pretertraite, son successeur assis juste derrière lui, entouré de collègues à la recherche d'un nouvel emploi et d'autres qui attendent seulement qu'ils libèrent la place, le climat va être assez spécial en Chambre, à compter de mardi.

C'est bien triste pour lui, mais M. Bourassa fait déjà figure de *has been*, comme l'illustre un petit fait assez cocasse qui est survenu au dernier conseil général du PLQ, il y a deux semaines.

D'habitude, les journalistes arrivaient longtemps d'avance à ses conférences de presse. Pas question de manquer un mot. Ce soir-là, son attachée de presse a dû lui avvertir que « le numéro 3 » les attendait depuis un bon moment. Ils préféraient observer le numéro 2, (Gérald Tremblay), qui distribuait les sourires et les poignées de main. Le numéro 1 (Daniel Johnson) était déjà passé.

Il est évident qu'aucune décision importante ne pourra dorénavant être prise sans l'assentiment de M. Johnson. Sauf qu'en vertu du règlement, l'Opposition ne pourra lui adresser que des questions relatives à ses responsabilités au Conseil du

La chronique de
Michel
DAVID

Trésor. Vu l'état de santé de M. Gérard D. Lévesque, on peut penser qu'il devra aussi assurer un nouvel intérim aux Finances.

Si on se fie aux derniers mois du gouvernement Mulroney, les initiatives d'envergure vont être plutôt rares au cours de la prochaine session. D'autant plus que le manque de manœuvre financière dont dispose le gouvernement est pratiquement nul. Il ne faut surtout pas attendre des merveilles du plan de relance que concocte actuellement M. Tremblay.

Si l'importance du menu législatif est proportionnelle au temps que le caucus des députés libéraux mettra à l'examiner, ça va être mince. Traditionnellement, le caucus se réunit à huis clos pendant deux jours pour préparer la reprise des travaux parlementaires. Cette fois-ci, un seul après-midi suffira.

Pour l'essentiel, M. Bourassa consacra ses dernières semaines de vie politique à préparer le terrain pour son successeur. Par exemple, avant son départ, il aimerait bien signer avec Ottawa une entente officielle sur la formation de la main-d'oeuvre.

Sans entente, M. Johnson aura du mal à opposer une alternative constitutionnelle crédible à l'option souverainiste du PQ, croit-on au bunker. C'est cependant loin d'être dans la poche. Peu importe les résultats des élections du 25 octobre, on constate que le vainqueur devra démontrer une réelle volonté d'arriver à un accord pour vaincre l'opposition de la haute fonction publique fédérale.

M. Bourassa voudrait aussi éviter à son successeur l'embarras d'une réorganisation de l'appareil gouvernemental qui se traduira par une réduction significative du nombre de ministères. Il est difficile de savoir combien M. Johnson en a promis jusqu'à présent, mais on estime qu'il ne faudrait pas dépasser le chiffre de 23, auquel était arrivée Kim Campbell en juin dernier.

Cette réforme ne devrait être annoncée qu'à la veille de la passation des pouvoirs, de manière à ce que le nouveau premier ministre puisse ensuite procéder sans délai à la formation de son propre cabinet.

L'absence de course au leadership permettra d'éviter que le conseil des ministres s'éparpille aux quatre coins du Québec jusqu'à la fin de janvier, mais le fait que l'unique candidat détienne les cordons de la bourse ne va pas sans inconvénient.

L'automne est la période de l'année où le gouvernement doit commencer à préparer les crédits qui seront présentés à la fin de mars. C'est normalement la responsabilité du président du Conseil du Trésor, le premier ministre se réservant les arbitrages ultimes.

Cette fois-ci, on peut se demander selon quels critères ces choix seront opérés. La situation aurait été encore plus délicate si M. Johnson avait eu des adversaires, mais il s'en trouvera toujours pour l'accuser de privilégier ses partisans au détriment de l'intérêt public, que ce soit vrai ou non. En tout cas, le PQ n'y manquera pas.

Pour les stratèges péquistes, il n'est pas question d'attendre tranquillement que le PLQ s'autodétruisse. Leur raisonnement est le suivant : déjà, avec Johnson, les libéraux s'en vont à l'abattoir ; il faut maintenant s'assurer qu'ils sortiront de la prochaine campagne électorale tellement amochés qu'ils n'auront pas le temps de récupérer avant la 3e période, celle du référendum.

Votre Opinion

Pas de travail ?

Désirant refaire le recouvrement de ma toiture avant l'arrivée des pluies d'automne, j'ai fait appel à deux compagnies en vue d'obtenir une soumission. Or, une seule s'est présentée à mon domicile. L'autre voulait venir « dans 10 jours ».

J'ai parlé de ceci à deux voisins qui, eux aussi, ont eu une aventure semblable. L'un, désirant faire retoucher sa maçonnerie, a fait appel à trois entreprises : une seule s'est présentée sur les lieux. L'autre, qui voulait faire refaire son toit, a téléphoné à quatre compagnies. Deux seulement se sont présentées chez lui : la première n'était aucunement intéressée et la seconde a fait une évaluation au pif. Au pif !

Je me demande si, vraiment, il y a chômage chez nous. Est-on à ce point « débordé » de contrats que l'on peut se permettre d'être des plus indépendants vis-à-vis un client ? Nos statistiques seraient-elles mensongères, ou ne sait-on tout simplement pas les lire ?

Que dire de l'ouvrier spécialisé qui attend les contrats pour

pouvoir travailler ? Sait-il que son employeur agit ainsi ? Est-ce encourageant pour lui de travailler dans un tel climat ? Puis l'employeur désire-t-il la survie de son entreprise ou, tout bonnement, désire-t-il faire faillite, laquelle, il faut le dire, sera bien de sa faute ? Ou, peut-être ignore-t-il tout simplement comment se servir du téléphone !

Ça me révolte tout simplement de constater à quel point certains industriels se fichent carrément de leurs clients potentiels et de leurs employés. Qu'on ne vienne surtout pas me dire qu'au Québec il n'y a pas de travail. Il y en a, mais les gens sont trop difficiles et font la fine bouche, à défaut de se présenter sur les lieux.

Louise Bonard
Sainte-Foy

Un dénominateur

Il était bien facile de prévoir que la succession de M. Robert Bourassa serait difficile. Les événements des dernières semaines ne font que nous le confirmer. Le Parti libéral a perdu un grand chef. La succession des grands chefs de partis politiques et d'E-

tats, comme Trudeau, Lévesque et Duplessis au Canada par exemple, a toujours connu des suites périlleuses. Malgré l'expérience acquise au pouvoir, les libéraux se cherchent une personne capable de bien représenter le parti ainsi que la destinée des Québécois, aux prises avec des problèmes sociaux et économiques.

M. Bourassa représentait ce que j'appellerais « le plus petit dénominateur commun » de l'opinion québécoise, reflétée par le Parti libéral. Il avait une certaine poigne, des aptitudes au compromis politique et réussissait à bien mener la barque libérale malgré les vagues que ce parti a subi. On se retrouvait dans cet homme et ses idées politiques. Il nous a montré qu'on pouvait être Canadien tout en protégeant nos intérêts particuliers. C'était tout un leader pour le Québec.

Le prochain chef du PLQ devra représenter pour les Québécois cette attitude de leader. Pour le remplacer vraiment, il devra y ajouter une touche personnelle, avec une vision moderne de la société, en paix avec elle-même et les autres,

juste et prospère. Avis aux intéressés !

Pascal Beaudin
Sainte-Foy

Qu'on les élimine !

(Lettre à M. Gilles Bonin)

Suite à votre article « Pauvres chevaux » paru dans LE SOLEIL du 1er octobre au sujet de l'hippodrome de Québec, j'approuve votre dénonciation de deux conducteurs ainsi que de leur nom pour leur brutalité envers leur cheval.

Je ne crois pas que le fait de maltraiter un cheval va le faire arriver plus vite au fil d'arrivée, cela devrait plutôt le faire ralentir. Étant membre no 3994 de la Société protectrice des animaux, je souhaite qu'on s'occupe au plus tôt des conducteurs excessifs. Si ces conducteurs ne veulent pas changer leur attitude, qu'on les élimine, car autrement il se peut qu'il y ait des imitateurs dans le but de gagner de l'argent.

Faire souffrir des chevaux à ce point est totalement inacceptable dans une société civilisée.

Irene Turgeon
Québec

Promesse du chef du Progrès civique

François Marchand baissera le compte de taxes de 1 %

QUÉBEC — Le chef du Progrès civique et candidat à la mairie de Québec, M. François Marchand, s'engage à baisser le compte de taxes de 1 % en 1994 et de geler les taxes indirectes.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL



Le candidat à la mairie de Québec, François Marchand, promet de geler l'embauche des cols blancs.

Pour les années 1995, 1996 et 1997, il contiendra l'augmentation des taxes en deçà du taux d'inflation.

M. Marchand dit que ce sera facile de tenir son engagement compte tenu de la loi 102 qui permet de récupérer 1 % de la masse salariale pour 1994, du peu d'inflation prévue et des surplus accumulés. Mais pour être plus certain de tenir son engagement, il réduira le personnel politique, le budget du service des communications, le nombre d'études et de cadres.

Il s'engage aussi à geler, pour les deux prochaines années, l'embauche de cols blancs « dans une ville qui compte trop de crayons et peut-être pas assez de pelles ».

Ces annonces du chef du PC sont arrivées jeudi, deux jours après que le maire eut annoncé le gel du compte de taxes moyen pour 1994 et qu'il eut dit qu'avec son équipe il s'engageait, pour 1995, 1996 et 1997, « s'il était inévitable d'augmenter les taxes », à maintenir toute hausse sous l'inflation prévue par le Conference Board of Canada.

Les communiqués de M. Marchand ne disaient rien sur ces trois années. Pressé d'expliquer ce qu'il ferait, après avoir dit qu'il était imprudent de s'engager pour

ces années, le chef du PC a finalement fait le même engagement que M. L'Allier.

L'ancien conseiller de 1985 à 1989 a laissé entendre que l'administration du RP ne donne pas « le portrait complet de la situation » quand il dit que pendant les quatre ans de son premier mandat elle a contenu l'augmentation du compte de taxes à 1,5 % en deçà du taux d'inflation. Elle devrait expliquer que les taxes indirectes ont beaucoup augmenté et que la

réforme Ryan a permis de nouveaux revenus de 7,2 millions \$. À ce chiffre il faut ajouter les sommes provenant de en-lieu de taxes du gouvernement fédéral pour les plaines d'Abraham, de même que 500 000 \$ provenant des revenus d'intérêts sur le paiement de taxes en juin plutôt qu'en juillet; l'augmentation du coût de stationnement des employés municipaux.

M. Marchand a présenté un tableau démontrant que de 1989 à 1992 les revenus de la cour muni-

cipale sont passés de 5,2 millions \$ à 9,1 millions \$, soit une hausse de 73 %. Les revenus issus des parcomètres ont augmenté de 61 % passant de 1,3 million \$ à 2,1 millions \$. Il a dit que les conventions sont devenues « une vraie industrie ».

Enfin, le PC s'engage à doter la ville d'un système de vérification intégrée comme cela existe à Montréal et comme le RP n'a pas fait malgré son engagement de 1989.

À Québec, 59 850 travailleurs sont sans patron!

Pas étonnant, ils sont à leur compte!

C'est à eux que s'adresse le «Salon du Travail Autonome et de la Micro-Entreprise» conçu en fonction des besoins réels de propriétaires de petites entreprises, de travailleuses et travailleurs autonomes, et de ceux qui songent à le devenir.

N'y manquez pas!

Une exposition de produits et services + 40 conférences pertinentes

Informations : 657-2695



Salon
Travail
Autonome
Micro-
Entreprise

21 - 22 - 23
octobre 1993

Centre des congrès
de Québec

Lebourgneuf: le projet de centre communautaire enfin entériné

QUÉBEC — S'il n'en tient qu'à l'administration L'Allier, les citoyens de Lebourgneuf auront enfin leur centre communautaire multifonctionnel, dès le printemps. Et cette fois, ce n'est pas une promesse électorale.

par THIÉRNÉ DIALLO
LE SOLEIL

Le comité exécutif a en effet pris la décision, mercredi, « de soumettre à la consultation d'ici la fin janvier un concept préliminaire d'aménagement concernant la construction, à compter du printemps 1994, d'un centre communautaire socio-culturel de 2 millions \$ en bordure du boulevard de la Morille et de la rue Thérèse-Casgrain », dit un communiqué.

Cet édifice de 1200 m² comprendra cinq salles spécialisées à vocation culturelle, une salle polyvalente pour les activités récréatives enfantines, une halte-garderie pouvant aussi répondre aux besoins de la paroisse Saint-Charles-Borromée lors des activités de culte, deux bureaux, une petite salle de réunion, une salle d'exposition et des espaces pour les services sanitaires et l'accueil de la clientèle.

Par ailleurs, précise la ville, une entente de principe a déjà été conclue avec la paroisse pour la construction, à proximité, d'une véritable salle de culte de 500 m² que la ville pourra utiliser pour organiser des spectacles et autres activités de grand groupe. La paroisse a organisé l'an dernier une campagne de financement qui lui a permis de ramasser quelque 70 000 \$ auprès des paroissiens de Lebourgneuf. Une autre est en cours actuellement auprès, cette fois, de tous les paroissiens, y compris ceux de Charlesbourg.

Une école primaire et une bibliothèque pourraient enfin venir s'intégrer au complexe. La commission scolaire de Charlesbourg a demandé au ministère de l'Éducation la permission de construire l'école de 18 classes sur un terrain que la ville est prête à lui céder en échange de la possibilité, pour la population, d'avoir accès aux équipements de l'établissement en dehors des heures de cours. Elle attend encore la réponse.

Le conseiller Bruno Maltais s'est dit heureux de voir enfin se concrétiser ce projet de centre que les 20 000 résidents du secteur attendaient depuis des années. Le Rassemblement populaire qu'il représente avait en effet promis cet équipement lors de la campagne de 1989, soit en même temps que celui qui a été réalisé dans Neufchâtel, au coût de 2 millions \$ également.

« Ce complexe va renforcer le sentiment d'appartenance à Lebourgneuf », estime-t-il. Surtout si, comme il l'espère, un petit centre de services, avec au moins un dépanneur et une institution bancaire, venait s'y greffer. La ville y a un terrain qu'elle serait prête à céder à d'éventuels promoteurs.

VENTE JUSQU'AU 23 OCTOBRE

VENTE ANNIVERSAIRE

DRAPERIES

ET TISSUS DÉCORATIFS

Sur des milliers de mètres de draperies et tissus décoratifs importés unis ou imprimés. Très belle sélection de tissus à recouvrement, voilage, dentelle, imprimés pour enfants, etc.
Prix courant: 6,99\$ à 39,99\$ m.
PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 4⁶⁶ m (VIENNA)

75 000 HORIZONTAUX
EN MAGASIN, P.V.C. 1" BLANC, IVOIRE, GRIS, NOIR, LILAS, ROSE, PÊCHE, BLEU, VERT FORÊT ET GRANT.
PRIX BOUCLAIR: 7⁹⁹ À PARTIR DE: (18'x45')

50% À 60% DE RABAIS

TOUTES LES DOUILLETES ET ENSEMBLES DE DOUILLETES
DE 20% À 50% DE RABAIS
(sauf Dalmatians et achat spécial)

STORES

FABRIQUÉS PAR BOUCLAIR
MEILLEURS PRIX GARANTIS!
SERVICE 1 JOUR SEULEMENT!

DE 25% À **40%** DE RABAIS DU PRIX BOUCLAIR

GRATUIT!
SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE SANS CONDITION DE VOTRE PART. DRAPERIES, STORES, PAPIER-PEINT, COUVRE-PLANCHERS. COMPOSEZ LE 661-0909.

VERTICAUX POUR PORTES-PATIO P.V.C. 3 1/2"
DES MILLIERS DE STYLES!
QUALITÉ SUPÉRIEURE!
GARANTIS À VIE!

- «CHÂTEAU» 29,99\$
- «GIMINI»..... 49,99\$
- «SÉLECT»..... 54,72\$
- «RITZ»..... 76,20\$
- «BROSSÉ»..... 87,60\$
- «MONET»..... 104,40\$
- «JAGUAR»..... 96,00\$
- «MÉLODIE»..... 110,25\$

STYLE: GRANIT, MARBRÉ, GAUFFRÉ, ETC...
COULEURS: BLANC, NOIR, VERT, GRIS, LAVANDE, ETC...

couvre-planchers

SÉLECTION DE TAPIS VELOURS ET TORSADÉS
VASTE CHOIX DE COULEURS.
GARANTIS 5 ANS ET PLUS!
(* LA SALLE DE MONTRE EST SITUÉE AU 990 DE BOURGOGNE À SAINTE-FOY)

PRIX SPÉCIAL BOUCLAIR:
TAPIS 36 OZ (INCLUANT SOUS-TAPIS ET INSTALLATION)
20⁹⁹ V²

PRIX SPÉCIAL BOUCLAIR:
TAPIS 55 OZ (INCLUANT SOUS-TAPIS ET INSTALLATION)
25⁵⁰ V²

OUVERT LE DIMANCHE (sauf St-Romuald)

Vanier 365 Soumande 681-0644	Neufchâtel 4100 boul. de l'Auvergne 843-9330
La Capitale 5401 boul. des Galeries 628-8760	Beauport 3315 du Carrefour 661-1345

La maison
Bouclair

OU L'IMPORTANT C'EST QUE VOUS SOYEZ SATISFAIT!

OUVERT LE MERCREDI SOIR (sauf Capitale et Laurier)

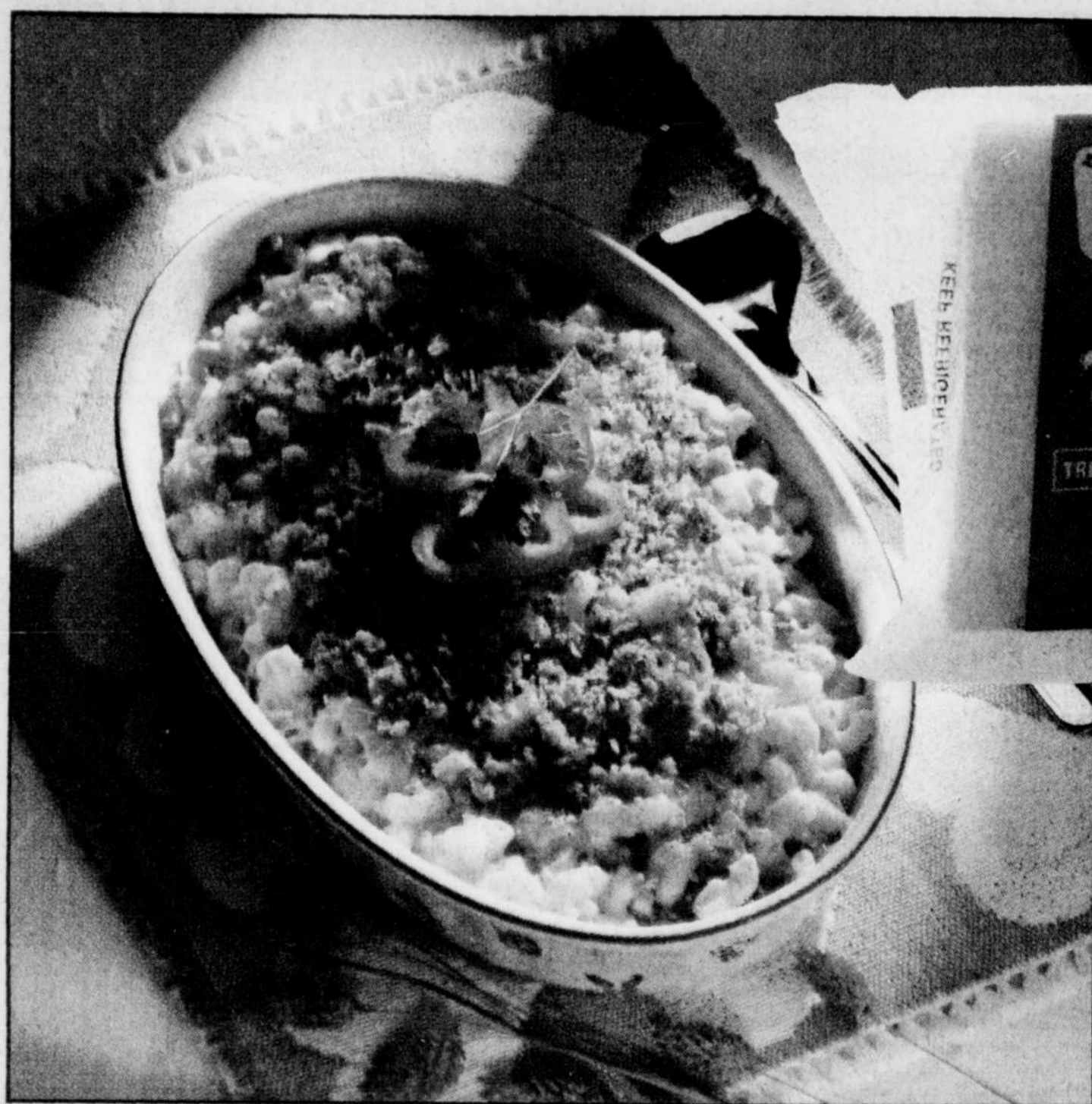
Place Laurier Mail Nord 657-1321	Saint-Romuald 990 de la Concorde 839-0806
Levis 95 route Kennedy 833-4210	Sainte-Foy 990 de Bourgogne Angle Duplessis et Quatre-Bourgeois 659-1014

provigo

KRAFT

LA FROMAGERIE

Le Grand Festival des Fromages Canadiens**



40¢ ÉPARGNEZ 40¢
À L'ACHAT DE FROMAGE P'TIT QUÉBEC ASSORTIS,
 format 400 g.

Au détail: Kraft General Foods vous rembourse ce coupon-rabais à sa valeur nominale plus les frais de mandatement usuel, sans même que vous l'ayez accepté de votre client à l'achat du produit indiqué. Tout autre usage pourrait être considéré frauduleux. L'impossibilité de former, sur demande, une preuve que des stocks suffisants ont été achetés dans les 90 jours précédents pour couvrir le nombre de coupons soumis aura pour effet de les annuler. Tous les coupons soumis doivent être présentés. Nous ne remboursons que le détailant qui nous présente ce coupon au Canada. Pour remboursement, envoyez le à Kraft General Foods Canada inc., C.P. 3000, St-Jean (N.B.), E3J, 4L3. Un coupon par achat. Reproductions interdites. Cette offre est valide du 15 octobre au 31 octobre 1993.

40¢ 41962116

MACARONI AU FROMAGE QUATRE ÉTOILES

Le choix unanime parmi tous les macaronis que nous avons essayés. Riche et crémeux, il est très savoureux.

1/4 tasse de margarine ou de beurre	50 mL	1/4 tasse de fromage Parmesan râpé KRAFT	50 mL
1/4 tasse de farine	50 mL	2 tasses de macaroni en coques cuit	500 mL
1/2 c. à thé de sel	2 mL	1/4 tasse de miettes de pain frais	50 mL
2 tasses de lait	500 mL		

1 pqt (227 g) de fromage Cheddar P'tit Québec, râpé (env. 2 tasses/500 mL râpé)

Dans une casserole, faire fondre la margarine à feu doux. Incorporer la farine et le sel; cuire pendant 1 min, en remuant constamment. À l'aide du fouet, incorporer graduellement le lait; cuire, en remuant fréquemment, jusqu'à épaississement. Ajouter 1-1/2 tasse (375 mL) de fromage Cheddar (réserver la dernière 1/2 tasse (125 mL) pour garnir) et le fromage parmesan. Remuer jusqu'à ce qu'il soit fondu. Dans un plat à four de 1-1/2 pte (1,5 L), étager la moitié du macaroni et de la sauce au fromage; répéter les étages. Garnir du fromage réservé et des miettes de pain. Cuire à 350°F (180°C) de 20 à 25 min.

Variations: Ajouter 1/2 c. à thé (2 mL) de moutarde en poudre ou 1 c. à thé (5 mL) de moutarde de Dijon à la sauce au fromage. Si désiré, étager d'autres ingrédients (du bacon croustillant émincé, du jambon en dés, des poivrons rouge et vert sautés à la poêle, des oignons sautés, ou des tomates en dés) sur les étages de macaroni.

Donne: 4 portions • Temps de préparation: 10 min • Temps de cuisson: 20 à 25 min

BIEN MANGER. BONNES IDÉES.
 Les Cuisines
KRAFT

70¢ ÉPARGNEZ 70¢
À L'ACHAT DE CARAMELS OU SOTFEE TOFFEE
 KRAFT, format 500 g ou 1 kg.

Au détail: Kraft General Foods vous rembourse ce coupon-rabais à sa valeur nominale plus les frais de mandatement usuel, sans même que vous l'ayez accepté de votre client à l'achat du produit indiqué. Tout autre usage pourrait être considéré frauduleux. L'impossibilité de former, sur demande, une preuve que des stocks suffisants ont été achetés dans les 90 jours précédents pour couvrir le nombre de coupons soumis aura pour effet de les annuler. Tous les coupons soumis doivent être présentés. Nous ne remboursons que le détailant qui nous présente ce coupon au Canada. Pour remboursement, envoyez le à Kraft General Foods Canada inc., C.P. 3000, St-Jean (N.B.), E3J, 4L3. Un coupon par achat. Reproductions interdites. Cette offre est valide du 15 octobre au 31 octobre 1993.

70¢ 41962451

30¢ ÉPARGNEZ 30¢
À L'ACHAT DE VINAIGRETTES J. L. KRAFT ASSORTIES, format 355 mL.

Au détail: Kraft General Foods vous rembourse ce coupon-rabais à sa valeur nominale plus les frais de mandatement usuel, sans même que vous l'ayez accepté de votre client à l'achat du produit indiqué. Tout autre usage pourrait être considéré frauduleux. L'impossibilité de former, sur demande, une preuve que des stocks suffisants ont été achetés dans les 90 jours précédents pour couvrir le nombre de coupons soumis aura pour effet de les annuler. Tous les coupons soumis doivent être présentés. Nous ne remboursons que le détailant qui nous présente ce coupon au Canada. Pour remboursement, envoyez le à Kraft General Foods Canada inc., C.P. 3000, St-Jean (N.B.), E3J, 4L3. Un coupon par achat. Reproductions interdites. Cette offre est valide du 15 octobre au 31 octobre 1993.

30¢ 41962262

50¢ ÉPARGNEZ 50¢
À L'ACHAT DE CONFITURE KRAFT, FRAISES OU FRAMBOISES, format 500 mL.

Au détail: Kraft General Foods vous rembourse ce coupon-rabais à sa valeur nominale plus les frais de mandatement usuel, sans même que vous l'ayez accepté de votre client à l'achat du produit indiqué. Tout autre usage pourrait être considéré frauduleux. L'impossibilité de former, sur demande, une preuve que des stocks suffisants ont été achetés dans les 90 jours précédents pour couvrir le nombre de coupons soumis aura pour effet de les annuler. Tous les coupons soumis doivent être présentés. Nous ne remboursons que le détailant qui nous présente ce coupon au Canada. Pour remboursement, envoyez le à Kraft General Foods Canada inc., C.P. 3000, St-Jean (N.B.), E3J, 4L3. Un coupon par achat. Reproductions interdites. Cette offre est valide du 15 octobre au 31 octobre 1993.

50¢ 41962318

50¢ ÉPARGNEZ 50¢
À L'ACHAT DE RIZ MINUTE RICE, format 700 g.

Au détail: Kraft General Foods vous rembourse ce coupon-rabais à sa valeur nominale plus les frais de mandatement usuel, sans même que vous l'ayez accepté de votre client à l'achat du produit indiqué. Tout autre usage pourrait être considéré frauduleux. L'impossibilité de former, sur demande, une preuve que des stocks suffisants ont été achetés dans les 90 jours précédents pour couvrir le nombre de coupons soumis aura pour effet de les annuler. Tous les coupons soumis doivent être présentés. Nous ne remboursons que le détailant qui nous présente ce coupon au Canada. Pour remboursement, envoyez le à Kraft General Foods Canada inc., C.P. 3000, St-Jean (N.B.), E3J, 4L3. Un coupon par achat. Reproductions interdites. Cette offre est valide du 15 octobre au 31 octobre 1993.

50¢ 41962288

30¢ ÉPARGNEZ 30¢
À L'ACHAT DE MINI-POUDINGS MOMENTS MAGIQUES OU TOUCHE LÉGÈRE

Au détail: Kraft General Foods vous rembourse ce coupon-rabais à sa valeur nominale plus les frais de mandatement usuel, sans même que vous l'ayez accepté de votre client à l'achat du produit indiqué. Tout autre usage pourrait être considéré frauduleux. L'impossibilité de former, sur demande, une preuve que des stocks suffisants ont été achetés dans les 90 jours précédents pour couvrir le nombre de coupons soumis aura pour effet de les annuler. Tous les coupons soumis doivent être présentés. Nous ne remboursons que le détailant qui nous présente ce coupon au Canada. Pour remboursement, envoyez le à Kraft General Foods Canada inc., C.P. 3000, St-Jean (N.B.), E3J, 4L3. Un coupon par achat. Reproductions interdites. Cette offre est valide du 15 octobre au 31 octobre 1993.

30¢ 41962376

70¢ ÉPARGNEZ 70¢
À L'ACHAT DE CÉRÉALES SHREDDIES, format 675 g.

Au détail: Kraft General Foods vous rembourse ce coupon-rabais à sa valeur nominale plus les frais de mandatement usuel, sans même que vous l'ayez accepté de votre client à l'achat du produit indiqué. Tout autre usage pourrait être considéré frauduleux. L'impossibilité de former, sur demande, une preuve que des stocks suffisants ont été achetés dans les 90 jours précédents pour couvrir le nombre de coupons soumis aura pour effet de les annuler. Tous les coupons soumis doivent être présentés. Nous ne remboursons que le détailant qui nous présente ce coupon au Canada. Pour remboursement, envoyez le à Kraft General Foods Canada inc., C.P. 3000, St-Jean (N.B.), E3J, 4L3. Un coupon par achat. Reproductions interdites. Cette offre est valide du 15 octobre au 31 octobre 1993.

70¢ 41962334

LES SUPERMARCHÉS **provigo**

